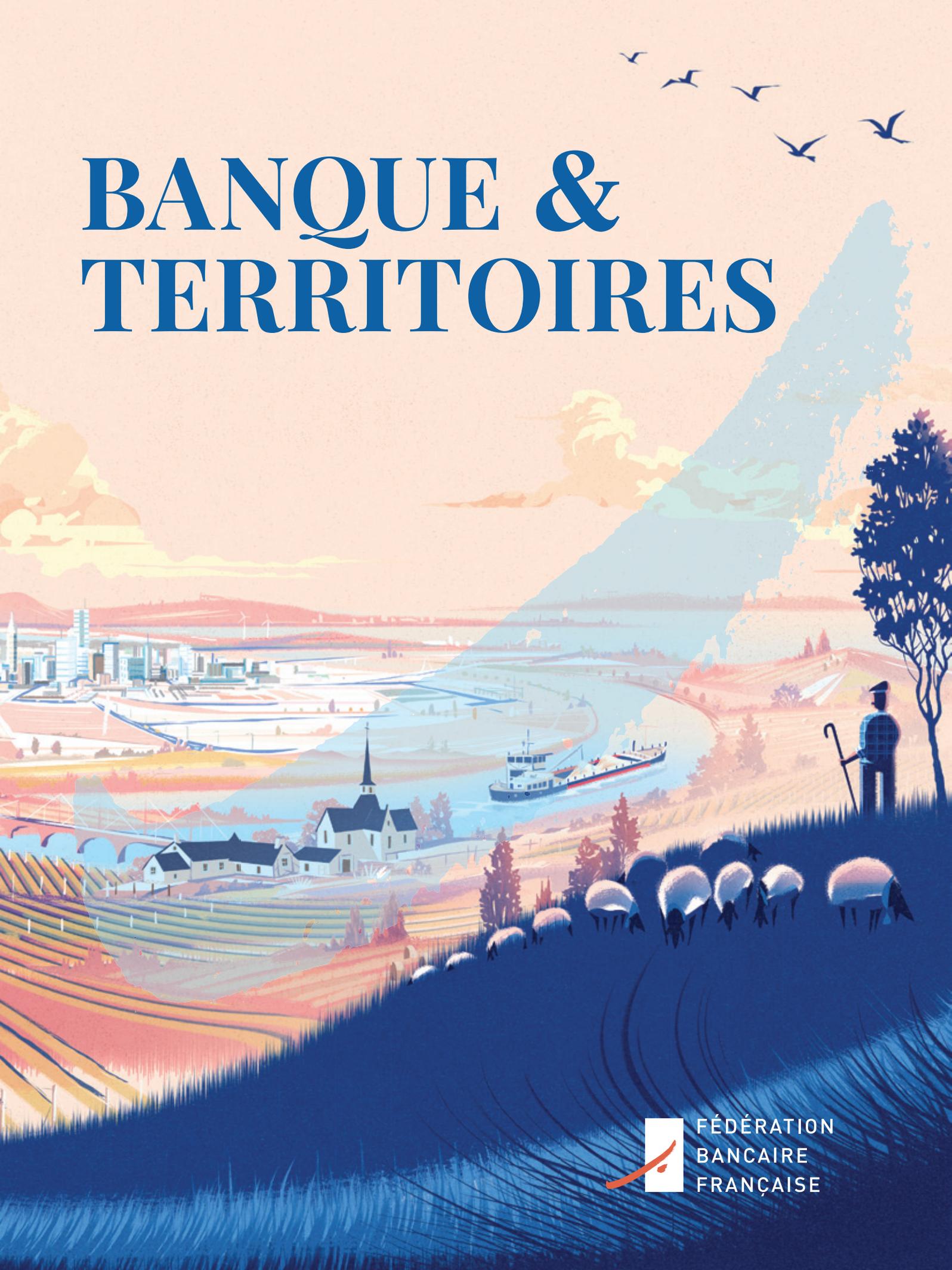


# BANQUE & TERRITOIRES



FÉDÉRATION  
BANCAIRE  
FRANÇAISE



Primé par The Creative Quarterly CQ34 et remarqué par The Society of Illustrators Annual et Communication Arts Annual, Francesco Bongiorno est un jeune illustrateur qui travaille pour toute la presse internationale, des entreprises, de grandes écoles, etc. À partir d'un univers poétique, il interprète et synthétise des discours complexes d'une manière originale et onirique. Il donne vie aux idées en créant des illustrations conceptuelles percutantes.

Son illustration « Homesickness » a été sélectionnée pour le légendaire « American Illustration 34 ».

Parmi ses clients, de nombreux titres de presse (The New York Times, The New Yorker, The Washington Post, Time, Le Monde...), des maisons d'édition (Harvard Business Review...), des universités (Yale and Princeton University), de grandes entreprises (Lancôme, Air France, Honda), etc.



## édito

02

# 01

## Acteurs du développement économique

06

**TRIBUNES** • « Contribuer à la vitalité de nos territoires et les accompagner dans leurs enjeux de développement » Christine Fabresse, Groupe BPCE  
• « Au service des territoires, dans une relation fondée sur l'humain, la proximité et l'utilité » Philippe Brassac, Crédit Agricole SA

# 02

## Aux côtés des Français dans les territoires

26

**TRIBUNES** • « Des services de banque et d'assurance de proximité » Marc Batave, La Banque Postale • « Combiner relance et transformation de notre modèle » Nicolas Théry, Confédération Nationale du Crédit Mutuel  
• « Construire l'avenir avec et pour les territoires » Frédéric Oudéa, Groupe Société Générale

# 03

## Engagés pour la cohésion sociale

40

**TRIBUNES** • « Agir dans les territoires avec l'appui d'une finance connectée et solidaire » Pierre-René Lemas, France Active • « Une action de proximité pour ne laisser aucune famille seule face à ses difficultés » Dominique Marmier, Familles Rurales • « Accompagner les territoires dans une relance économique, environnementale et sociale » Antoine Sire, BNP Paribas

---

édito

# Les territoires, au cœur de notre action!

---

Entre mutations économiques et digitalisation, la présence territoriale reprend une dimension nouvelle en termes d'activités, de service et de cohésion sociale.

Guidées par leur mission collective au cœur de la vie économique, les banques françaises mettent depuis toujours leur énergie au service de tous dans les territoires. Leur mobilisation totale, depuis le début de la crise sanitaire, pour soutenir l'économie du pays avec la mise en place de mesures fortes, en est l'illustration concrète.

L'histoire des banques a d'ailleurs bien souvent commencé dans une région de France. Si elles ont pu devenir par la suite nationales voire internationales, elles n'en sont pas moins restées profondément attachées à un service de proximité.

Les banques en France disposent ainsi d'un maillage dense d'agences bancaires et de centres de décisions, et cela quel que soit leur taille ou leur statut : si les banques mutualistes et coopératives sont par nature implantées localement, les réseaux centralisés disposent aussi de filiales ou de structures régionales. Ainsi, avec une organisation au plus près du terrain, les banques sont au cœur des territoires. Elles font partie des écosystèmes locaux, en lien avec les chambres consulaires, les pouvoirs publics, etc.

Le métier premier des banques est de financer l'économie. Par les crédits accordés, les banques irriguent l'économie, créent de l'emploi, accompagnent tous les acteurs sur les territoires : particuliers, grandes entreprises,

PME, TPE, collectivités locales, associations, artisans... Elles participent aussi à la création de filières, de pôles de compétitivité, et financent les projets d'innovation et de transition énergétique.

Ancrées dans une relation de proximité avec leurs clients, les banques proposent des services bancaires accessibles sur place en agence - qu'il s'agisse des zones urbaines, rurales ou périphériques - et bien entendu, partout, de manière digitale. Les attentes des Français sont celles d'une relation « phigitale ».

Les banques sont aussi attentives à (re)créer de la cohésion sociale. Par leur engagement sociétal et de multiples initiatives, souvent menées avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, elles contribuent à renforcer les liens entre les personnes et à rendre les territoires plus inclusifs.

Ce document, à travers de nombreux exemples, vise à illustrer - sans exhaustivité - cette présence clé et les actions concrètes des banques dans le paysage de France. Attachées à leurs régions, à ceux qui la peuplent et à tout l'écosystème qui participe à la vie des territoires, les banques françaises poursuivent leurs actions bien au-delà, avec un engagement ancré dans le temps.

**Maya Atig**

Directrice générale de la FBF

# Les territoires en bref

360 000

SALARIÉS DANS LES BANQUES

Source : FBF, décembre 2019



L'ANCRAGE TERRITORIAL EST  
LA MARQUE DE FABRIQUE  
DES BANQUES FRANÇAISES



2500 BANQUIERS DANS  
LES 103 COMITÉS  
DES BANQUES SUR LE TERRITOIRE

Source : FBF, 2020



35 837 AGENCES BANCAIRES

Source : BCE, décembre 2019

53,5

AGENCES  
BANCAIRES  
POUR 100 000  
HABITANTS

EN FRANCE (CONTRE 37,7 EN ZONE EURO)

Source : Eurostat, BCE, calculs FBF, décembre 2019

UN ACCÈS AUX ESPÈCES  
PARTOUT EN FRANCE À MOINS DE  
15 MINUTES

Source : Banque de France, décembre 2019



PRÈS DE 76 000  
POINTS DE DISTRIBUTION  
D'ESPÈCES EN FRANCE  
MÉTROPOLITAINE

Source : Banque de France, décembre 2019

214

MDS€ DE CRÉDITS  
AUX ADMINISTRATIONS  
PUBLIQUES

Source : Banque de France,  
juin 2020

2678

MDS€ DE CRÉDITS À L'ÉCONOMIE

Source : Banque de France, juin 2020

1319

**MDS€ DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS**

Source : Banque de France, juin 2020



**1 101 MDS€ DE CRÉDITS À L'HABITAT**

Source : Banque de France, juin 2020



**DES FRANÇAIS SATISFAITS  
DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES  
DE LEUR BANQUE  
VIA LES DIFFÉRENTS CANAUX**

Source : BVA, Observatoire de l'image des banques, 2018

15,6

**MDS€ D'ÉPARGNE SOLIDAIRE EN FRANCE  
EN 2019, SOIT +24% SUR UN AN**

Source : Baromètre de la finance solidaire,  
Finansol - La Croix



**DE MULTIPLES PRODUITS  
D'ÉPARGNE, RÉGIONAUX  
OU SOLIDAIRES, POUR DONNER  
DU SENS À SON ÉPARGNE  
SUR SON TERRITOIRE**

PRÈS  
DE **1 461**

**M€ DE MICROCRÉDITS,  
SOIT +7% SUR UN AN**

Source : Observatoire de l'inclusion  
bancaire, rapport annuel 2019

125

**M€ LEVÉS  
PAR LES FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
DE PROXIMITÉ  
(FIP) EN 2019**

Source : AFG, France Invest, Levées de capitaux par les FCPI et FIP





# Acteurs du développement économique

Les régions, les collectivités territoriales, les entreprises et les habitants, sont au cœur de l'activité des banques. Financer leurs investissements et leurs projets, proposer des services adaptés à tous leurs besoins sont au centre de leurs stratégies. Acteurs de l'emploi de premier plan, les banques occupent une place essentielle au sein des territoires grâce à leur très forte empreinte socio-économique.

## UN ANCRAGE TERRITORIAL

### FINANCER L'ÉCONOMIE, CŒUR DU MÉTIER DE BANQUIER

Les banques aux côtés des TPE / PME et des créateurs d'entreprise  
Des capitaux pour les entreprises  
Les bénéficiaires du plan européen  
Le soutien à l'innovation et à la transition énergétique  
Partenariats et fonds pour les filières et pôles de compétitivité

*Encadré : 103 comités des banques aux côtés des décideurs sur tout le territoire*

### ACCOMPAGNER LE SECTEUR PUBLIC

Des solutions de financements sur mesure  
Le financement du logement social et l'aide à la transition énergétique  
Des services dédiés aux collectivités

*Encadré : Participation aux fonds régionaux*

### LES BANQUES, ACTEURS DYNAMIQUES DE L'EMPLOI

L'alternance, un axe majeur de recrutement  
L'emploi de demain : forums et partenariats

### UNE EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ESSENTIELLE

## UN ANCRAGE TERRITORIAL

**Nées dans les territoires, bien souvent dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les banques possèdent une parfaite connaissance du tissu économique et des acteurs locaux.** Elles contribuent à irriguer la vie économique des territoires, qu'il s'agisse des zones urbaines ou rurales, dans une relation de proximité forte avec leurs clients. L'ancrage territorial est la marque de fabrique des banques françaises.

C'est bien sûr évident pour les réseaux mutualistes et coopératifs organisés de manière décentralisée :

- le **Groupe Bpce** qui, fort de ses 105 000 collaborateurs, est présent, avec ses 15 **Caisses d'Épargne** et ses 14 **Banques Populaires**, sur l'ensemble du territoire français ainsi qu'en outre-mer ;
- le **Crédit Agricole** avec ses 39 caisses régionales couvrant les 101 départements français, ses 2411 caisses locales et ses 73 670 collaborateurs ;
- ou encore le **Crédit Mutuel** et ses 2064 caisses locales.

Mais c'est tout aussi vrai pour les banques commerciales qui disposent de banques régionales et de centres de décisions implantés partout en France. Citons, à titre d'exemple, le **Crédit Industriel et Commercial** – née en 1859, c'est la plus ancienne banque de dépôts en France – et son réseau de banques régionales : **CIC Est, CIC Nord Ouest, CIC Ouest, CIC Sud Ouest, Lyonnaise de Banque**.

Le **Groupe Crédit du Nord** dispose quant à lui de neuf banques régionales. Celles-ci portent bien souvent encore le nom de leur fondateur, un entrepreneur local : Courtois, Laydernier, Tarneaud, Nuger... Organisées comme de véritables PME, elles sont dotées d'une large autonomie de décision et animées par des conseillers connaissant parfaitement le tissu économique local. Cette organisation permet aux clients de bénéficier des avantages d'une banque régionale, à taille humaine, et de ceux d'un groupe à dimension nationale. Ainsi, les 8400 collaborateurs du groupe et ses 783 agences sont au service de 1,8 million de clients

particuliers, 238 000 professionnels et 50 000 entreprises.

Dans les réseaux centralisés, les banques veillent aussi à proposer une offre complète de services dans des structures régionales, en particulier pour leurs clients entreprises.

**Société Générale** met en œuvre un dispositif renforcé d'accompagnement des entreprises en région, en termes de proximité (notamment via la création de 30 Centres d'Affaires dédiés d'ici fin 2020) et d'accès à l'expertise métier (capital investissement, fusion-acquisition, financements structurés, etc.). Avec son dispositif « Société Générale Entrepreneurs », la banque met à disposition des dirigeants-actionnaires d'entreprise une gamme complète de services et de solutions, alliant les expertises de la banque de détail, de la BFI, de la banque privée et des activités immobilières, réunies en pôles régionaux.

Les « Communautés de l'Engagement » de **BNP Paribas** veillent, dans chacune des grandes régions françaises, à l'empreinte locale de la banque, notamment dans les grands centres urbains où elle est implantée : en Seine-Saint-Denis où BNP Paribas est le premier employeur privé, à Marseille où la banque est le second employeur privé, à Bordeaux où la banque a créé 300 emplois en 2019/2020. Les « directeurs territoires » de BNP Paribas sont investis d'une mission d'engagement : il s'agit d'être l'allié et l'animateur de tous ceux qui contribuent à transformer et dynamiser un territoire, et qui innovent pour renforcer son attractivité économique, sociale et culturelle.

**La Banque Postale** se distingue avec un maillage territorial exceptionnel constitué de 7740 bureaux de poste à priorité bancaire en zone rurale et urbaine, 6 350 conseillers bancaires et 400 responsables de clientèle professionnelle. Elle maintient une présence dans les quartiers prioritaires de la ville avec plus de 1 900 bureaux dits « à priorité sociétale ». Par ailleurs, pour répondre aux besoins des entreprises et des collectivités locales, La Banque Postale s'appuie sur un réseau de plus de 40 centres d'affaires avec des équipes dédiées sur tout le territoire.

## FINANCER L'ÉCONOMIE, CŒUR DU MÉTIER DE BANQUIER

**Le développement des territoires par le financement de l'économie, au niveau local comme au niveau national, est la première priorité et l'essence même de l'activité des banques françaises.**

Les banques françaises financent tous les acteurs, privés et publics, quelle que soit leur taille, grâce à un maillage de proximité sur tout le territoire. Acteurs clés des écosystèmes locaux, elles sont impliquées dans les décisions locales majeures : financements d'hôpitaux, partenariats publics-privés...

**Avec 2678 Mds€ d'encours de crédits à l'économie à fin juin 2020**, en progression de 8,2% sur un an et de 54% depuis 2008, le poids des banques est fondamental dans l'accompagnement de tous les acteurs économiques sur le terrain : TPE, PME, ETI, collectivités locales... (Source : Banque de France)

**Le financement des entreprises est la première priorité stratégique des banques françaises.**

Bien que le mix financement marchés / crédits bancaires évolue vite et que 37% des financements des entreprises passent désormais par les marchés (titres de capital ou de dette), contre 30% en 2009, le crédit bancaire reste la principale source de financement des entreprises.

(Source : Banque de France)

La croissance des crédits aux entreprises en France est l'une des plus élevées de la zone euro avec +12,2% de crédits à fin juin 2020 (+6,5% en zone euro). (Sources : Banque de France et BCE)

En encours, **les crédits aux entreprises représentent 1 171 Mds€ à fin juin 2020** (+12,2% sur un an), un montant fortement accru, dans le contexte de la crise du Covid-19, par **la dis-**



**L'ancrage territorial est la marque de fabrique des banques françaises.**

Région	Encours de crédits à l'économie
Île-de-France	804,4
Hauts-de-France	147,4
Grand-Est	173,2
Bourgogne-France-Comté	78,0
Auvergne-Rhône-Alpes	266,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	154,7
Occitanie	161,5
Centre-Val de Loire	70,5
Nouvelle-Aquitaine	175,6
Pays de la Loire	121,0
Bretagne	109,5
Normandie	88,0
Corse	8,8

### Les crédits dans les régions (à fin juin 2020 en Mds€)

Source : Banque de France

**tribution massive de Prêts garantis par l'Etat (PGE) à hauteur de près de 110 Mds€ pour le seul second semestre 2020.** Les crédits de trésorerie s'élèvent ainsi à 318 Mds€ (+30,5%) et les crédits d'investissement à 785 Mds€ (+5,9%).

(Source : Banque de France)

Grâce à leur modèle original de banque universelle, les banques françaises proposent une palette complète de métiers pour accompagner les entreprises dans tous leurs besoins de financement et de développement.

### Les banques aux côtés des TPE / PME

**Les encours de crédits mobilisés pour les 1,3 million de PME** présentes en France s'élèvent à 496,2 Mds€, en progression annuelle de 15,5% à fin juin 2020, tandis que l'encours de crédits aux TPE augmente de dans les mêmes proportions pour s'établir à 337,5 Mds€. (Source : Banque de France)

**La France figure aux premiers rangs en Europe pour l'accès au crédit des PME** : 95% des PME obtiennent, en totalité ou à plus de 75%, les crédits d'investissement souhaités et 94% obtiennent le crédit de trésorerie demandé. L'accès au crédit des TPE est aussi très favorable : 84% des TPE ob-

tiennent le crédit d'investissement demandé, et 90% le crédit de trésorerie demandé.

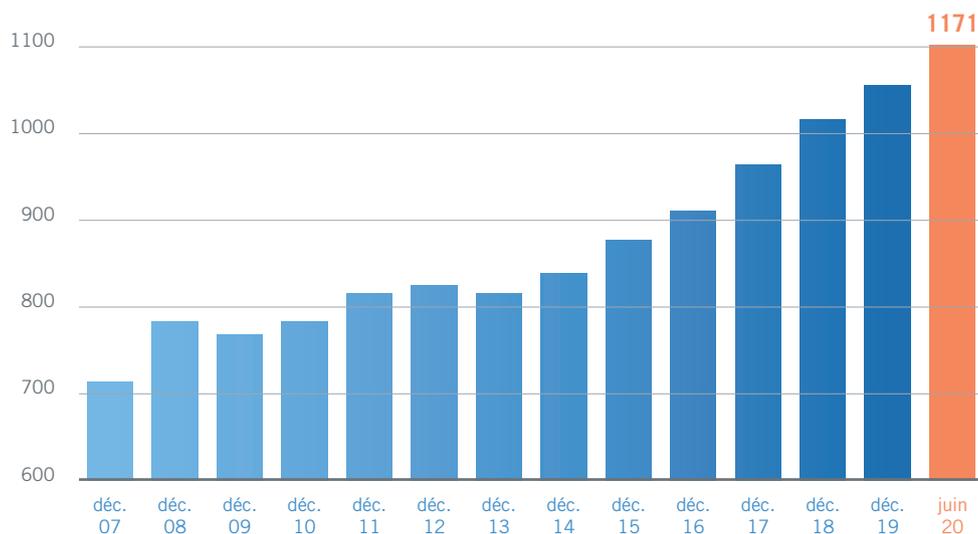
(Source : Banque de France, 2<sup>e</sup> trimestre 2020)

Une TPE ou PME ayant un projet peut ainsi trouver auprès des banques le financement nécessaire pour le réaliser, avec **les conditions de taux les plus favorables d'Europe** : 0,53% en moyenne en France contre 1,58% pour la zone euro. (Source : BCE, à fin juin 2020)

**Le crédit ne constitue pas un obstacle à la croissance des PME en France** : en effet, l'accès au financement bancaire des PME en 2018 s'est nettement amélioré comparé à 2014 et dans toutes les régions françaises, comme le confirme la Commission européenne et la BCE dans l'enquête « SAFE » (voir infographie).

Accompagnement pour la création d'entreprise, capital-investissement et capital-développement, aide à la transition énergétique et à l'innovation, mise en place de filières spécialisées... sont autant d'illustrations de la présence quotidienne des banques pour répondre aux besoins des entreprises et en particulier des PME, sur tout le territoire.

Ainsi, **Banque Populaire** est le banquier d'une PME sur deux et **Caisses d'Épargne** d'une PME sur quatre.



### Évolution de l'encours de crédits aux entreprises (en Mds€)

Source : Banque de France

**Les banques s'adaptent en permanence pour répondre aux besoins spécifiques et aux nouvelles attentes de leurs clientèles.**

Le dispositif commercial de **Société Générale** à destination de la clientèle professionnelle comprend, dans toutes les agences en France, un accompagnement complet avec deux conseillers experts dédiés. La banque met à disposition des professions libérales plus de 100 espaces pros dédiés avec des conseillers experts. Et 620 espaces en libre service sont accessibles en horaires élargis. Avec la récente acquisition de la néo-banque Shine, Société Générale renforce son dispositif avec une offre complète et évolutive, disponible dès fin 2020, allant d'un compte simple 100% digital, à l'expertise du réseau d'agences et des espaces pros.

**La Banque Postale** propose, sous le label « Business Energies », différentes expertises selon les besoins (moyens de paiement, financement, placement, assurance...), en s'appuyant sur la proximité d'interlocuteurs dédiés et un programme annuel de rencontres sectorielles.

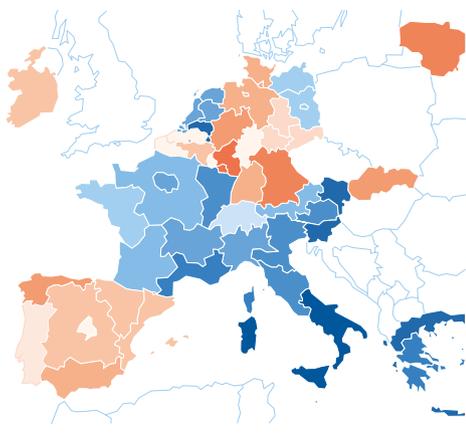
↘  
**1171**

**Mds€ de crédits aux entreprises dont près de 110 Mds€ de Prêts garantis par l'État (PGE)**

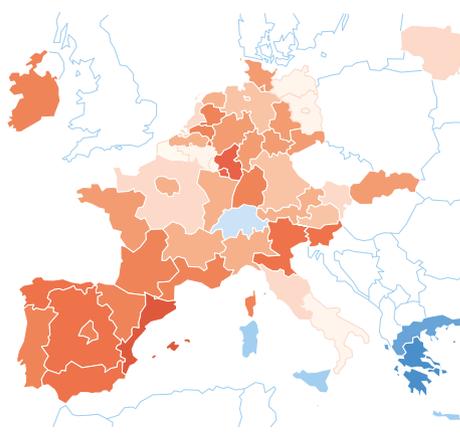
Source : Banque de France, à fin juin 2020

**... et des créateurs d'entreprise**

Le soutien à la création d'entreprise prend de multiples formes dans les territoires : financements bancaires, partenariats avec des réseaux d'aide à la création, mise en relation des porteurs de projets avec les interlocuteurs adaptés, promotion de l'entrepreneuriat féminin ou étudiant...



En 2014



En 2018



**Accès des entreprises au financement bancaire (en % net des PME participantes)**

Sources : Commission européenne et BCE - Enquête SAFE, question 9 : « Diriez-vous que l'accès aux prêts bancaires pour votre entreprise s'est amélioré, est resté inchangé ou s'est détérioré au cours des six derniers mois ? » (Les zones en bleu indiquent une détérioration, les zones en orange indiquent une amélioration de l'accès au financement).

À travers la plateforme #LancezVous (www.lancezvous.bnpparibas), **BNP Paribas** permet aux créateurs d'entreprise de faire appel à des partenaires pour les accompagner dans leurs démarches de création d'entreprise sur leur territoire : étude de marché, conseil juridique, comptabilité, accompagnement dirigeant.

Le **Crédit Mutuel Océan** contribue à la création ou reprise d'entreprises et au maintien de l'emploi grâce au prêt d'honneur Avenir Océan. En 2019, 250 prêts d'honneur ont été accordés et 307 emplois ont été créés ou sauvegardés. Avec son partenaire « jadopteunprojet.com », le Crédit Mutuel Océan propose aussi de renforcer l'apport personnel des créateurs en les aidant à réaliser une collecte de dons via ce site de financement participatif.

Le **Crédit Agricole** dispose d'un maillage de centres d'affaires dédiés aux PME et ETI extrêmement dense en France. Les caisses régionales capitalisent sur leur ancrage local pour créer des liens entre les porteurs de projets et les interlocuteurs locaux susceptibles de les aider, notamment lors de « Cafés de la création ». Lors de ces rencontres informelles, les partenaires de projets échangent avec des représentants de CCI, de chambres des métiers, des experts-comptables et des avocats... En 2018, 27 caisses régionales ont organisé 250 Cafés avec les acteurs de la création d'entreprise.

Créée dans plusieurs fédérations régionales du **Crédit Mutuel**, Créavenir est une association d'aide à la réalisation de projets tournés vers l'emploi. En Normandie, forte de 24 années d'existence, Créavenir propose notamment aux bénéficiaires des prêts d'honneur à 0% sans garantie avec un plafond de 8000€ et une durée maximale de 60 mois. Depuis 1996, Créavenir Normandie a contribué à la création de 1 492 entreprises et de 1 652 emplois.

Le programme #FemmesDeTalent de la **Caisse d'Épargne** comporte de nombreux engagements et initiatives : nomination de référent(e)s dédié(e)s à l'entrepreneuriat féminin dans les Caisses d'Épargne, signature de plans d'actions régionaux pour piloter les progrès de l'entrepreneuriat des femmes dans les territoires, soutien aux réseaux d'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise, ou encore le développement de solutions de financement.

Partenaires historiques en matière d'inclusion financière et d'insertion professionnelle, les **Caisses d'Épargne** et leur **Fédération nationale (FNCE)** sont associées au programme CapJeunes de France Active qui accompagne les jeunes de moins de 26 ans, éloignés de l'emploi et engagés dans la création ou la reprise d'une entreprise.

En partenariat avec Pépite France, premier réseau national d'étudiants entrepreneurs, les **Banques Populaires** ont créé Pépite Factory, une association qui facilite la création d'entreprise par les étudiants. Par ailleurs, la **Banque Populaire Lorraine Champagne** a été l'un des principaux soutiens du Pôle Entrepreneuriat Etudiant de Lorraine (PEEL), déclinaison régionale du programme Pépite France au sein de l'Université de Lorraine, lors de sa création.

### Des capitaux pour les entreprises

Afin de favoriser la dynamique de croissance des entreprises, le **Crédit Agricole** développe son dispositif de capital-investissement dans les territoires. Plusieurs fonds accompagnent l'innovation en région via la prise de participations dans des start-up ou la prise de participations minoritaires dans les ETI et PME. En 2018, le groupe Crédit Agricole a mobilisé 300 M€ en capital investissement pour les ETI et PME à travers le fonds Crédit Agricole Régions Développement.

**Nord Capital Investissement**, filiale du **Crédit Agricole Nord de France**, est la plus importante structure de capital-investissement dédiée aux entreprises de la région avec 90 M€ investis au capital d'une quarantaine de PME et ETI régionales pour les aider à se développer.

**Crédit du Nord Corporate Finance**, l'entité du groupe Crédit du Nord dédiée aux opérations de haut de bilan, accompagne les dirigeants et les actionnaires dans leurs projets stratégiques : sa filiale Etoile ID (Investissement Développement) intervient au capital d'entreprises, notamment de PME, afin d'accompagner leur évolution ; les montants investis vont de 1 à 5 M€ dans des entreprises présentes sur tout le territoire et tous les secteurs d'activité.

Les capitaux investis sur fonds propres de **Crédit Mutuel Equity** et ses filiales s'élevaient

à fin 2019 à 2,6 Mds€ dans près de 350 participations sur tous les territoires, dont 88% dans des entreprises non cotées.

**Océan Participations**, filiale du **Crédit Mutuel** en capital développement, est facilitatrice de projets pour les entreprises. Elle a pour objectif de pérenniser les entreprises du territoire en y maintenant les centres de décision. Par sa connaissance du tissu économique local, ce partenaire des PME/PMI accompagne depuis plus de 30 ans les entreprises en Vendée, Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

**BNP Paribas Développement** soutient le développement des PME et ETI. Depuis 2016, une structure dédiée au capital innovation accompagne la croissance des start-up à potentiel. 9 antennes régionales sont à disposition des clients. À fin 2019, 1 005 M€ ont été investis dans 422 participations.

L'accompagnement en fonds propres des entreprises en région est un axe de développement stratégique pour les **Caisses d'Épargne** avec 17 structures régionales et une société de capital risque nationale (**Caisse d'Épargne Développement**).

### Les bénéficiaires du plan européen

Dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe, dit « Plan Juncker », les banques françaises contribuent au financement de TPE/PME sur le territoire.

En 2019, **Banque Populaire**, la Fédération Nationale des Socama (société de caution mutuelle qui garantit les prêts des artisans, commerçants et professions libérales) et le Fonds européen d'investissement (FEI) ont signé un accord de contre-garantie de prêts à hauteur de 2 Mds€ sur trois ans, dans le cadre du Plan Juncker et du programme européen COSME pour la compétitivité des PME. Cet accord bénéficie à plus de 65 000 TPE françaises. Les programmes de contre-garantie du FEI ont déjà permis à Banque Populaire et aux Socama de financer 200 000 TPE françaises pour un montant de 6 Mds€.

Le groupe **Crédit du Nord** a signé avec le FEI un accord d'un montant de 100 M€ destinés au financement d'entreprises innovantes en

France : il permet aux banques du groupe d'accorder plus de 200 prêts à des PME et ETI à des conditions avantageuses.

Dans le cadre des relations de **BNP Paribas** avec la Banque européenne d'investissement (BEI), plus de 1,4 Md€ de prêts bonifiés ont été accordés aux PME. Une enveloppe « Climate Action » de 150M€ a été mise en place pour financer des investissements liés à la transition énergétique.

En juillet 2020, la BEI a accordé, dans le cadre de son programme post-covid19, deux lignes de crédit d'un montant total de 600 M€ qui permettront à **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** de prêter plus de 1,2 Md€ aux PME et ETI françaises.

### Le soutien à l'innovation et à la transition énergétique

Les caisses régionales du **Crédit Agricole** ont développé un concept innovant d'incubateurs territoriaux reliés en réseau appelés « Le Village by CA ». Cet écosystème créateur de valeur et pépinière de start-up soutient des projets à fort potentiel. Depuis 2014, 34 Villages ont été créés. Bénéficiant d'un environnement à la pointe de la technologie et au cœur des régions, les start-up de chaque « Village by CA » évoluent dans un écosystème d'« open innovation » aux côtés de multiples partenaires privés et publics. À ce jour, 950 start-up ont été accompagnées par un réseau de 600 partenaires.

Deux fonds d'investissement permettant au **Crédit Agricole** d'investir dans le capital innovation ont été dotés à hauteur de 150 M€ depuis 2017. Le fonds CA Innovations et Territoires a notamment pour objet d'investir dans de jeunes sociétés technologiques et/ou innovantes opérant en priorité dans les six domaines stratégiques du Groupe (énergie et environnement, logement, agriculture-agroalimentaire, santé-bien vieillir, tourisme et mer).

Le **Crédit du Nord** a créé le Carré des innovateurs, un lieu dédié à l'accompagnement des jeunes pousses d'Île-de-France. Première région économique de France, c'est aussi un territoire extrêmement fertile pour l'éclosion de projets innovants et disruptifs, autour d'un



## Christine Fabresse

Directrice générale en charge de la Banque de proximité et Assurance, membre du directoire du Groupe BPCE

# CONTRIBUER À LA VITALITÉ DE NOS TERRITOIRES ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Depuis leur origine, les **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** accompagnent les évolutions de la société et sont des acteurs essentiels du développement des régions.

Banques coopératives appartenant à 100% à leurs clients sociétaires, notre proximité avec nos clients et notre connaissance des écosystèmes locaux publics et privés font de nous des contributeurs essentiels de la vie économique des territoires.

Nous sommes aujourd'hui le deuxième acteur bancaire en France et nous finançons 20% de l'économie française et l'ensemble des acteurs économiques, qu'ils soient particuliers, professionnels, entreprises, associations ou collectivités locales.

Nous sommes ainsi la première banque des PME en France et la deuxième banque des particuliers. La capacité d'action du **Groupe BPCE** s'appuie sur l'engagement et le savoir-faire des équipes de ses 29 banques en région - 14 **Banques Populaires** et 15 **Caisses d'Épargne** - auxquels s'ajoutent les expertises de la **Banque Palatine** et de **Natixis**. Par ailleurs, nos solutions d'offres digitales sont parmi les meilleures du marché.

Notre modèle coopératif décentralisé repose sur l'existence de banques régionales autonomes et proches des clients grâce à leur maillage territorial. Les banques du groupe ont ainsi tous pouvoirs de décisions

rapides et une compréhension fine des besoins des clients en fonction des caractéristiques propres aux marchés locaux. Cette relation de confiance dans la durée et en proximité nous confère une responsabilité qui s'exerce dans de nombreux domaines dont la dimension économique ne peut être la seule composante.

Ainsi, depuis le début de la crise sanitaire qui a conduit à une crise économique sans précédent, les équipes des **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** se sont mobilisées sans compter afin de proposer très vite à leurs clients des solutions personnalisées et les soutenir dans ce moment exceptionnel : PGE (Prêt garanti par l'état), reports d'échéance, solutions de gestion à distance, paiement sans contact, plans hôpitaux, étudiants. Parallèlement notre mobilisation s'est doublée d'un vaste mouvement de solidarité : envers les personnels soignants, dans un premier temps, pour faire face à l'urgence de la situation, puis dans un second temps, envers le tissu associatif local, pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Être au service de nos clients au sein des territoires, telle est et restera notre vocation.

écosystème très favorable à l'émergence de start-up.

Le **Groupe BPCE** soutient la transition énergétique et écologique des territoires en finançant les acteurs de la filière énergie renouvelable et en accompagnent l'ensemble de ses clients dans la transformation de leur mix énergétique et de leur modèle d'affaires.

Les **Caisses d'Épargne** ont déployé sur l'ensemble du territoire le dispositif Néo Business conçu pour répondre aux besoins d'accompagnement et d'investissement des entreprises innovantes et des start-up.

Pour faciliter les interactions entre les acteurs de la nouvelle économie et permettre aux entreprises de croissance de consolider leur développement, la **Banque Populaire** a mis en place NextInnov, un dispositif d'accompagnement dédié aux entreprises innovantes, start-up ou PME établies.

**Banque Populaire** et **Bpifrance** ont signé en 2018 un partenariat pour soutenir la croissance des entreprises innovantes. Elles prévoient ainsi de conjuguer leurs expertises, de mener des actions conjointes au niveau régional, et de promouvoir des dispositifs d'accompagnement de ces PME.

**BNP Paribas** dispose de 60 Pôles WAI (We Are Innovation) en France, dont un dédié aux Fin-techs, composés de collaborateurs dédiés aux entreprises innovantes. Leur connaissance des écosystèmes locaux et régionaux de l'innovation leur permet de proposer un accompagnement bancaire sur mesure (WAI Banking). À fin 2020, la somme de 100 M€ aura été investie dans des start-up innovantes.

**BNP Paribas** accompagne la transformation énergétique de ses clients. Partout en France, des experts sont présents pour proposer des solutions sur chacun des trois domaines d'actions d'une entreprise pour conduire sa transition énergétique : l'immobilier, les transports et la mobilité, les actifs mobiliers.

**La Banque Postale** est fortement engagée dans la transition écologique avec plusieurs dispositifs. Les "prêts verts" aux collectivités locales ont permis de financer près de 100 projets à impact écologique depuis un an pour un to-

tal de 700 M€. La banque de financement et d'investissement ne sélectionne que des projets liés à la transition énergétique. En matière de financement participatif, Lendopolis finance des projets d'énergies renouvelables.

### Partenariats et fonds pour les filières et pôles de compétitivité

Dans chaque région, **BNP Paribas** développe des liens opérationnels avec les pôles de compétitivité ou encore les « clusters », ces groupes d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires. La banque est partenaire de France Clusters, réseau de plusieurs centaines de pôles de compétitivité, clusters et autres structures d'accompagnement et d'accélération des PME dans toute la France.

Le tourisme et la mer sont des secteurs clés pour le développement de nombreux territoires français. En Bretagne notamment, avec 65 000 emplois liés à la mer, l'économie bleue est un vecteur de croissance essentiel pour la région. Les caisses régionales du **Crédit Agricole** ont ainsi mis en place en 2018 une filière mer et proposent aux acteurs du tourisme une offre dédiée.

Les banques du **Groupe BPCE** soutiennent l'ensemble des filières bleues de l'économie maritime. En mai 2019, **Crédit Maritime Grand Ouest**, **Banque Populaire du Nord** et la **Caisse d'Épargne Normandie** ont signé un protocole d'accord pour le lancement du fond « Normandie littoral » pour le développement de l'économie du littoral normand. Toujours à travers sa marque Crédit Maritime, **Banque Populaire Grand Ouest** avait lancé, en 2018, Mer invest, un fonds d'investissement à l'attention des acteurs du secteur.

## 103 COMITÉS DES BANQUES AUX CÔTÉS DES DÉCIDEURS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Les 103 Comités des banques de la FBF mobilisent plus de 2500 banquiers dans toute la France pour dialoguer avec les représentants locaux des pouvoirs publics, des entreprises ou des consommateurs. Ces Comités territoriaux sont au plus près des acteurs économiques, politiques, éducatifs et sociaux (MEDEF, CPME, CCI, CESER, CTRC...) et participent activement à leurs réunions. Ils mènent de nombreuses actions d'information sur le terrain suivant quatre grands axes :

- **la sécurité** : depuis plus de 5 ans, des réunions régulières sont organisées, notamment à destination des chefs d'entreprise, avec le concours de la Police Judiciaire et en partenariat avec les MEDEF, CPME et CCI des territoires. Près de 500 chefs d'entreprises ont ainsi été sensibilisés à Lille, Saint-Étienne, Lyon, Toulouse, Saint-Lô... en 2018.
- **l'éducation financière** : les Comités sont résolument engagés dans l'action « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » qui, depuis 5 ans, sensibilise les élèves de CM1-CM2 aux notions de budget, de moyens de paiement, d'épargne et de sécurité. Cette implication dans l'éducation financière se concrétise aussi par des partenariats avec près de 20 Écoles de la 2<sup>ème</sup> chance (E2C) en vue de réaliser des ateliers budget pour les jeunes en cours de réinsertion.

Avec l'objectif de mieux se connaître pour mieux accompagner les personnes en situation de fragilité financière, plusieurs Comités se sont également rapprochés de Centres Communaux d'Action Sociale (Lille, Reims, Grenoble, Besançon...) ou de Conseils départementaux (notamment celui du Pas-de-Calais) pour sensibiliser les travailleurs sociaux sur les sujets de la banque au quotidien.



Près de **60** partenariats  
dans toute la France

PRÈS DE 100 TRAVAILLEURS SOCIAUX ET  
REPRÉSENTANTS DES CONSOMMATEURS PRÉSENTS  
DANS LES CTRC RENCONTRÉS CHAQUE ANNÉE

**2500** BANQUIERS  
DANS LES  
103 COMITÉS FBF

« J'invite 1 banquier(e)  
dans ma classe » : des centaines  
d'interventions tous les ans

**1 000**

JEUNES DES E2C DANS  
LES ATELIERS BUDGET  
CHAQUE ANNÉE

Plus de

**500**

chefs d'entreprises  
sensibilisés à  
la sécurité par an

• **le dialogue avec les consommateurs** : en vue d'améliorer le dialogue avec les associations de consommateurs sur le terrain, 10 partenariats ont été conclus avec des Centres techniques régionaux de la consommation (CTRC) qui regroupent des dizaines d'associations de consommateurs sur leur territoire. Des réunions d'échange et des sessions de sensibilisation sont organisées pour leurs salariés et bénévoles. Dans le cadre de ces actions, les Comités s'appuient sur le programme pédagogique de la FBF « Les clés de la banque » et sa collection de mini-guides.

• **le soutien à l'entrepreneuriat** : de nombreuses rencontres banques-PME sont organisées et des collaborations sont développées avec des associations d'aide à la création d'entreprise telles que Les Déterminés, Action'elles ou Les Entrep'. En outre, 14 partenariats ont été signés avec le réseau France Active. Les Comités contribuent au déploiement sur le terrain de la plateforme digitale « Dispositif Crédit 50 k€ » lancée par la FBF et l'Ordre des experts comptables en 2018, afin de permettre aux entrepreneurs de s'appuyer sur leur expert-comptable pour une demande de financement.

Membres des MEDEF territoriaux, les banques coorganisent ou participent aux multiples manifestations des associations professionnelles ou chambres consulaires (speed dating pour les entrepreneurs, ateliers de la création...) en leur nom propre ou au sein des Comités de la FBF.

Les Comités entretiennent aussi des relations régulières avec les représentants de la Banque de France et ceux du dispositif « correspondant TPE ».



## ACCOMPAGNER LE SECTEUR PUBLIC

**Pour les collectivités, les banques proposent de nombreuses solutions de financement et offres de services spécifiques : diagnostics, outils de financement...** Elles jouent aussi un rôle d'expert et de conseil auprès des décideurs des collectivités territoriales. Elles les accompagnent dans leurs projets d'infrastructures, de transition énergétique et numérique (réseau très haut débit), ou encore en matière de logement social.

**L'encours des crédits aux administrations publiques dans leur ensemble (administrations publiques centrales et locales, caisses de sécurité sociale) s'élève à 214 Mds€ à fin juin 2020, en croissance de 2,6% sur un an.** L'encours des crédits d'investissement représente 179 Mds€ et les crédits de trésorerie 27 Mds€.

(Source : Banque de France)

**Pour les seules administrations publiques locales, l'encours des crédits atteint 161 Mds€ à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2020, quasiment stable sur un an (+1%).** L'encours des crédits d'investissement s'élève à 149 Mds€ (stable sur un an) et l'encours des crédits de trésorerie à 7 Mds€ (+36% sur un an). (Source : Banque de France)

**Les collectivités locales françaises ont emprunté 8,3 Mds€ en 2019, un recours accru par rapport à 2018 (7 Mds€).** Ces besoins de financement sont couverts à 64,4% auprès des banques, contre 55,8% en 2015. Comme chaque année depuis 2015, **La Banque Postale**, forte de son partenariat avec la **SFIL**, est le premier prêteur bancaire des collectivités locales avec 45,4% des crédits bancaires accordés. Elle est suivie par le **Groupe BPCE** (19,5%), **Société Générale** (15,6%) et **Crédit Agricole** dont **CA CIB** (14,5%). (Source : Observatoire Finance Active 2020 de la dette des Collectivités Locales)

Concernant le secteur public local dans son ensemble (collectivités, bailleurs sociaux, entreprises publiques locales et établissements de santé), **La Banque Postale** est aussi un acteur de référence : elle est notamment le premier financeur des hôpitaux publics et accompagne plus de 1000 acteurs de la santé en France.

## Des solutions de financements sur mesure

En véritables partenaires des collectivités locales, les banques accompagnent le développement d'activités, d'entreprises publiques et d'infrastructures qui dynamisent les territoires, grâce à des solutions de financement diverses.

**Société Générale** est leader dans plusieurs domaines du financement public (émissions obligataires ou bons de trésorerie pour le secteur public, financement de matériel roulant pour le compte des collectivités territoriales...). Elle est partenaire de l'aménagement du territoire avec la création d'un pôle regroupant l'ensemble des métiers de l'immobilier pour répondre aux spécificités des demandes locales et régionales d'aménagement.

**La Banque Postale** accompagne toutes les collectivités, y compris les plus petites (50% des contrats concerne des communes de moins de 5 000 habitants), avec une offre adaptée à leurs attentes : prêts à moyen et long terme, prêts relais et lignes de trésorerie. Elle a aussi développé, avec Domiserve, des services pour le financement de l'action sociale, la gestion des plans d'aide et l'organisation des prestations de services à la personne.

Le **Crédit Mutuel** finance les projets à court terme des collectivités locales : préfinancements de certaines rentrées (TVA, subventions...), réalisation de lotissements, acquisitions foncières... Il propose aussi des crédits pour les projets d'investissement amortissables à moyen ou long terme (voirie, eau, assainissement, éclairage public, transport, équipements sportifs et culturel, aménagements urbains...) et des lignes de trésorerie.

Les **Caisses d'Épargne** proposent des solutions de financement sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités et des établissements publics locaux avec des conventions de financement. Conçues pour optimiser le financement des projets, ces conventions assurent un financement annuel ou pluriannuel de l'investissement.

**La Banque Postale** favorise le développement économique, touristique et énergétique des

territoires. Elle met au service des intervenants publics ou privés une équipe dédiée au financement d'actifs et de projets (énergies renouvelables, haut débit, infrastructures...). Elle participe entre autres au financement de réseaux d'initiative publique en fibre optique.

**Unifergie**, filiale du **Crédit Agricole**, accompagne de multiples projets - concernant l'énergie et l'environnement, la construction d'infrastructures liées à la santé, le vieillissement ou l'éducation, la mise en place de réseaux d'initiative publique très haut débit, l'éclairage - avec des solutions de financement adaptées aux spécificités des marchés de partenariat public-privé et de la délégation de service public.

Afin de désenclaver les territoires ruraux et à faible densité de population, les banques du **Groupe BPCE** sont engagées dans le financement du très haut débit en France.

Dans le cadre de partenariats publics-privés ou par l'intermédiaire de Fonds d'Investissement et de Développement des Partenariats Public-Privé (FIDEPP) gérés par Natixis Investment Managers, les **Caisses d'Épargne** financent de grands projets et infrastructures tels que établissements publics de santé, universités, transports urbains... contribuant ainsi à la vie et au développement des territoires.

En mai 2019, **Société Générale** a lancé la startup LaVilleE+ qui a pour objectif d'accompagner les grands donneurs d'ordre publics et privés dans la réalisation de quartiers et d'îlots urbains alignés sur les objectifs du développement durable, de l'économie circulaire et de la résilience.

### Le financement du logement social

Les investissements dans le logement social sont au cœur de l'action publique d'une collectivité locale : construction, rénovation, aménagement du territoire avec des investissements en direct ou par délégation de service public...

**Pour le financement du logement social, les banques proposent plusieurs prêts sociaux réglementés** : le Prêt locatif social (PLS), le Prêt locatif intermédiaire (PLI) ou le Prêt social location-accession (PSLA). Ces prêts réglementés sont réservés aux bailleurs qui s'engagent

## PARTICIPATION AUX FONDS RÉGIONAUX

Les banques contribuent aux fonds d'investissement à vocation régionale dont elles sont souvent actionnaires fondateurs.

C'est le cas par exemple du fonds régional OSER voulu par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour apporter des financements nécessaires au développement de sociétés de projets et de projets locaux dans le domaine des énergies renouvelables. Créé en 2013, il compte trois banques parmi ses fondateurs : la **Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes**, la **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** et le **Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes**.

**BNP Paribas** a créé le Wai Investment Fund pour investir dans des fonds régionaux et nationaux sectoriels de capital-amorçage et de capital-risque : en Nouvelle Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, Grand-Est, Bretagne...

Créé en 2014, Cap Innov'Est est une déclinaison interrégionale du Fonds national d'amorçage géré par Bpifrance Investissement, auquel ont abondé les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté ainsi que des actionnaires privés parmi lesquels la **Caisse d'Épargne d'Alsace**, la **Caisse d'Épargne Bourgogne-Franche-Comté**, **BNP Paribas**.

à louer à des personnes à revenus modestes et pour un loyer plafonné. Ils peuvent être souscrits par des organismes HLM ou par des personnes privées qui ont passé une convention avec l'État concernant la durée de location.

Avec 10,3 Mds€ d'encours de crédit, les **Caisses d'Épargne** sont le premier financeur privé du logement social et un opérateur majeur avec 220 000 logements en gestion via Habitat en Région soit 450 000 personnes logées fin 2019.

Le groupe **Crédit Mutuel** est un contributeur majeur du financement de ce secteur avec 1 350 M€ d'encours de prêts sociaux réglementés (PLS et PSLA). Il agit également dans ce secteur par le biais de deux filiales : Atlantique

Habitations, filiale du **Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest** et Armorique Habitat, filiale du **Crédit Mutuel Arkéa**.

Le **Crédit Agricole** accompagne deux collectivités publiques sur trois et un organisme de logement social sur deux, en particulier par la distribution des prêts sociaux réglementés.

**La Banque Postale** est aussi un partenaire historique de deux tiers des bailleurs sociaux qu'elle accompagne sur l'ensemble de leurs besoins, du financement à la gestion des flux et l'encaissement des loyers.

### ... et l'aide à la transition énergétique

Hôpitaux, bâtiments administratifs, écoles, logements sociaux... la rénovation thermique des bâtiments publics et/ou administrés représente un chantier majeur et coûteux pour les collectivités territoriales. Afin de les accompagner dans leurs projets de transition énergétique, les banques leur offrent des solutions aussi innovantes que diverses.

**La Banque Postale** accompagne les collectivités locales dans leurs projets de transition écologique (mobilité propre, eau, assainissement, rénovation énergétique des bâtiments publics, production d'énergie renouvelable) avec des prêts « verts » refinancés par des obligations vertes émises par la **SFIL**. Une cinquantaine de projets ont été financés en 2019.

Les **Banques Populaires** et **Caisses d'Épargne (Groupe BPCE)** sont engagées auprès des collectivités régionales pour la mise en place de prêts d'accompagnement aux politiques de rénovation thermique des logements. Elles sont par exemple actionnaires de structures régionales dédiées dans les régions Grand Est (dispositif Oktave) et Occitanie (AREC).

Dans les Yvelines, l'unité de méthanisation du Zoo de Thoiry, financée par **BNP Paribas** et par l'investissement en capital de BNP Paribas Développement, permettra de produire assez d'énergie pour chauffer 7 communes aux alentours.

À Bordeaux, un immeuble de logements sociaux est équipé de radiateurs innovants : grâce à des calculs informatiques, confiés par **BNP**

**Paribas** à la start-up Qarnot Computing, les processeurs à l'intérieur des radiateurs chauffent gratuitement les appartements.

### Des services dédiés aux collectivités

**La Banque Postale** joue un rôle d'expert et de conseil auprès des petites communes et des plus grandes collectivités. Elle leur propose des études sur les collectivités locales, des formations d'élus, ou encore des outils d'analyse comparative du profil financier de la commune...

Pour les décideurs des collectivités territoriales, les **Caisses d'Épargne** ont mis en place plusieurs outils : l'Observatoire qui offre un état des lieux complet de l'investissement public local français, et le Diagnostic socio-économique et financier qui apporte une aide pour le débat d'orientation budgétaire. Les **Caisses d'Épargne** proposent aussi une solution digitale inédite aux communes : l'outil Numairic leur permet d'effectuer leur demande de financement 24h/24 et 7j/7 directement en ligne et d'obtenir immédiatement une proposition de crédit.

Les filiales spécialisées de **Société Générale** proposent des solutions de réduction de coût en externalisant la gestion de services ciblés comme la gestion de parc automobile (ALD) ou l'affacturage (Société Générale Factoring).

En Île-de-France, **Société Générale** a mis en place une équipe dédiée et s'engage à hauteur de 3 Mds€ pour le financement du Grand Paris d'ici 2024. Cette enveloppe complète les 2,5 Mds€ déjà investis depuis 2018 dans ce projet majeur pour la région. Son engagement s'articule autour de trois axes avec un haut standard de RSE : être le partenaire des collectivités territoriales, bâtir la métropole de demain (ville intelligente et durable) et financer les grandes entreprises et PME qui contribuent à la mutation urbaine du Grand Paris.

## LES BANQUES, ACTEURS DYNAMIQUES DE L'EMPLOI

**L'emploi est un objectif stratégique des groupes bancaires partout en France.** Valoriser et fidéliser les équipes, diversifier les recrutements, faire progresser l'égalité des chances sont les principaux enjeux d'une vraie intégration sociale et professionnelle et d'une mobilité dans les régions.

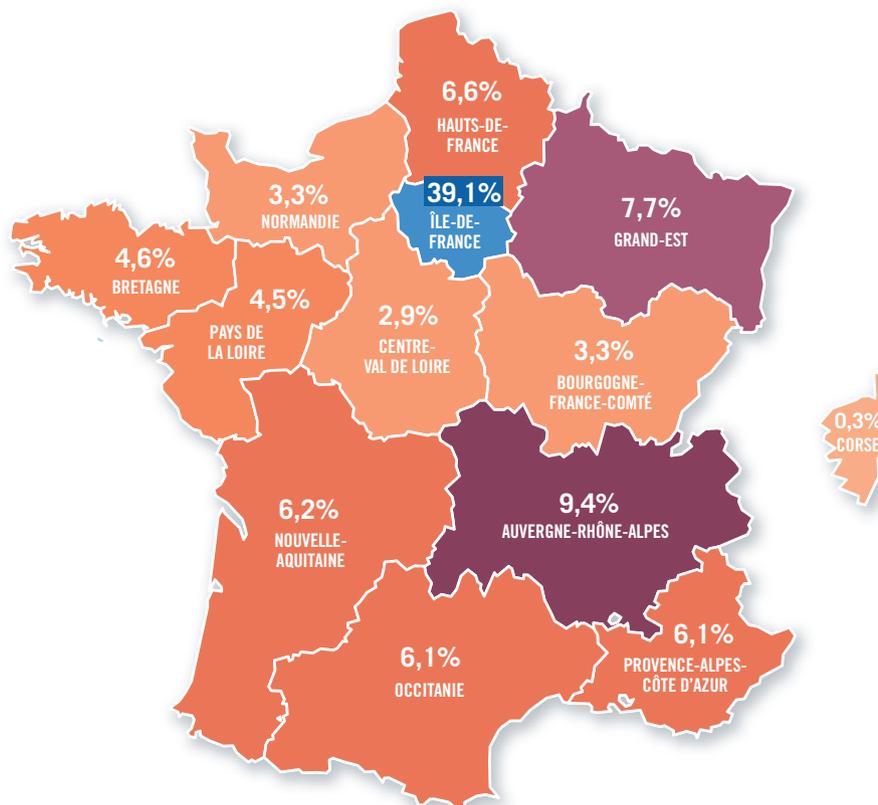
Le secteur bancaire français est un acteur dynamique du marché de l'emploi avec **44 000 recrutements sur le territoire en 2019**. C'est ainsi l'un des premiers employeurs du secteur privé : **360 000 personnes travaillent dans les banques** en 2019, représentant 1,8% de l'emploi salarié privé.

**Les banques proposent des emplois pérennes :** près de 7 recrutements sur 10 se font en CDI.

En outre, plus de 98% des salariés en poste dans les banques bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée. Ces emplois sont aussi de plus en plus qualifiés : les jeunes diplômés de niveau Bac +4/5 représentent plus de la moitié des recrutements (60 % en 2019).

### L'alternance, un axe majeur de recrutement

La profession bancaire attache une grande importance à l'insertion professionnelle des jeunes, notamment dans le cadre de l'alternance qui permet à de nombreux jeunes de bénéficier d'une formation en entreprise parallèlement à leur cursus scolaire. Chaque année, le secteur forme, grâce au contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, plus de 10 000 jeunes via un réseau de **23 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) bancaires**.



### Répartition des effectifs dans les banques en France

Source : Estimations FBF - à fin 2019

En 2019, **les banques ont accueilli plus de 6 900 nouveaux alternants** (apprentis ou contrats de professionnalisation). Il s'agit d'un mode de recrutement efficace pour les entreprises et qui permet une bonne insertion professionnelle : ainsi sur la promotion 2017, 65% des alternants occupaient un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme et pour plus de 58% dans la même entreprise d'accueil.

(Source : banques AFB)

À titre d'exemple, 4 000 alternants auront été recrutés au **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** sur la période 2018/2020, soit un rythme d'accroissement de 40%, avec à la clé un CDI pour 80% d'entre eux. 25% des postes sont réservés aux jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville ou habitant des communes rurales de moins de 5 000 habitants.

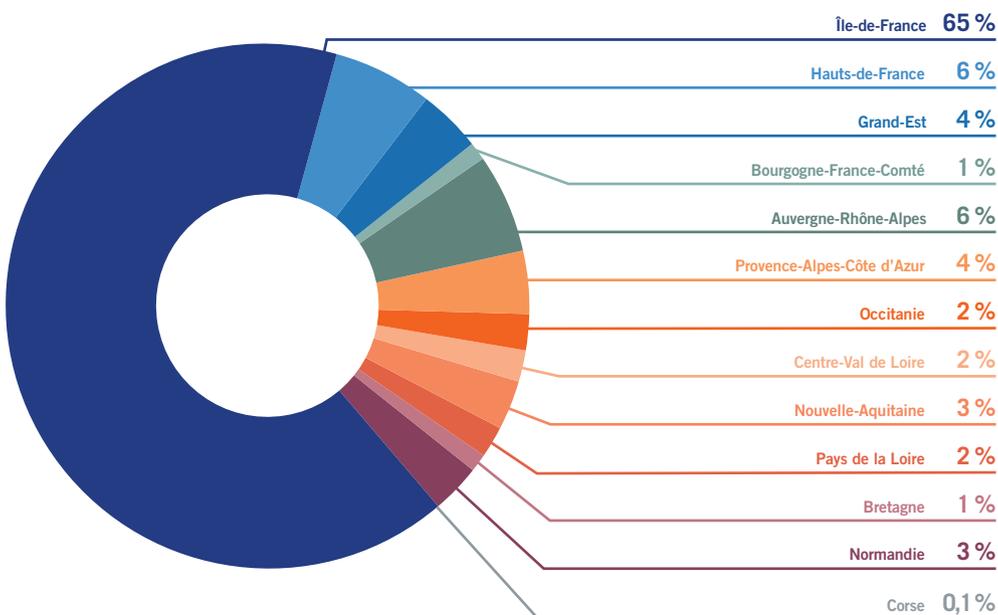
Au **Crédit Mutuel Arkéa**, plus de 1 000 jeunes stagiaires et alternants ont été accueillis en 2019 et 31% ont été recrutés à l'issue de leur stage.

## L'emploi de demain : forums et partenariats

Afin de préparer l'emploi de demain, les banques développent diverses formes de relations avec le monde de l'enseignement : forums des métiers, partenariats avec des écoles ou des universités...

Chaque année, les banques participent à des **dizaines de forum des métiers** sur l'ensemble du territoire organisés avec les universités, les écoles mais aussi Pôle emploi, les CCI, les collèges, les salons de l'étudiant... C'est l'occasion de présenter la diversité des métiers de la banque et les formations qui peuvent y mener.

Partout en France, les caisses régionales de **Crédit Agricole** nouent des partenariats avec des universités et des grandes écoles pour faire connaître les métiers de la banque aux étudiants et leur permettre, par la suite, d'intégrer une entreprise bancaire. Ces liens peuvent se traduire par la création de filières comme



## **Embauches dans les banques** en 2019 (périmètre des banques AFB)

Source : Observatoire des métiers de la banque

le domaine finances et risques qui compte un Master 2 « Conseiller Clientèle de Professionnels » à Strasbourg, un autre de « Management administratif et financier » à Besançon, une chaire en « Management associatif et Économie solidaire » à la Reims Management School, la section « banque assurances » à l'Université de Chaumont...

À Nancy, la Maison de la Finance, créée notamment sous l'impulsion de la **Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**, regroupe toutes les formations bancaires par alternance, universitaires et non universitaires du CFA Banques Lorraine et du CFPB Lorraine Champagne Ardenne. Le taux d'intégration des apprentis diplômés est proche de 85%.

En Picardie, la **Caisse d'Épargne des Hauts-de-France** a signé un partenariat avec l'Université Jules Verne qui prévoit des offres de stage et alternance, un accompagnement des manifestations scientifiques, pédagogiques et culturelles, une sensibilisation à l'entrepreneuriat.

À Toulouse, la **Banque Populaire Occitane** est membre fondateur de la Fondation Catalyses de l'Université Paul Sabatier dont les axes d'intervention sont : la valorisation du patrimoine scientifique, l'innovation pédagogique, le soutien au sport universitaire de haut niveau, et l'égalité des chances en accompagnant notamment les étudiants en situation de handicap.

En Île-de-France, **Société Générale** a créé un programme de formation en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise. Ce programme offre l'opportunité de passer d'un Bac+2 à un Bac+5 tout en devenant salarié de la banque : les recrues débutent un programme d'une durée de 3 ans qui leur permet d'obtenir un master 2 et de devenir un expert dans le domaine patrimonial.

À La Rochelle, le **Crédit Mutuel Océan** est membre donateur-fondateur de la fondation d'Excelia Group (ex Groupe Sup de Co). Cette fondation a pour objectif d'intégrer l'humain au cœur des entreprises en attribuant des bourses d'études à des profils méritants issus de la diversité, des dotations et des prêts d'honneur à des étudiants de l'université porteurs de projets entrepreneuriaux à fort impact sociétal.

## UNE EMPREINTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ESSENTIELLE

**De par leur ancrage territorial, les activités des banques ont une empreinte très forte sur le développement social et économique**, qu'il s'agisse des salaires et taxes versés, des grands projets financés, de la chaîne des fournisseurs et sous-traitants, des entreprises qu'elles accompagnent et dont elles soutiennent les emplois, etc.

À titre d'exemple, par son investissement dans la Centrale de cogénération biomasse dans le Doubs, aux côtés notamment de la Banque des Territoires, le **Crédit Agricole Franche-Comté** a permis de pérenniser 120 emplois et d'en créer 20 autres dans le domaine de la production d'électricité en utilisant le bois et les résidus de scieries avoisinantes.

Grâce à un partenariat avec le **Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées** et la Chambre de commerce et d'industrie, le groupe Pierre Fabre a accompagné la création de plus de 158 emplois dans le Tarn à fin 2019 grâce à une convention de revitalisation signée avec l'État. Le dispositif, d'un montant total de 2,4 M€, permet d'accorder des subventions et des prêts bancaires à taux bonifiés à 29 PME et start-ups du département, ainsi qu'à la technopole Castres-Mazamet, l'IUT de Castres et l'établissement agro-environnemental du Tarn.

Plusieurs banques ont procédé à une mesure méthodique de leur empreinte socio-économique pour évaluer l'importance de leur impact sur leur territoire et leur ancrage local.

Ainsi, les retombées directes et indirectes sur l'économie liées à l'activité bancaire et au fonctionnement interne (collaborateurs, fournisseurs...) du **Crédit Mutuel Nord Europe** permettent de soutenir 41 100 emplois en France dont 21 200 dans les 7 départements de son territoire (Aisne, Ardennes, Marne, Nord, Pas-de-Calais, Oise, Somme).

En 2019, le **Groupe BPCE** a fait réaliser une étude d'empreinte socio-économique des réseaux **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, qui a permis de calculer l'impact de leur ac-



tivité en termes d'emplois soutenus (1,6 million) et de contribution au PIB (111 Md€). Par ailleurs, le **Groupe BPCE** estime que près de 99 000 emplois sont soutenus par les achats que le groupe réalise. Cette empreinte prend en compte les impacts indirects liés à la chaîne de fournisseurs, et les impacts induits liés aux salaires et taxes versés par les fournisseurs qui alimentent la consommation des ménages et les dépenses des administrations publiques. Les entreprises du groupe privilégient les fournisseurs locaux (69% sont présents sur leurs territoires de proximité) et participent ainsi au développement de l'économie et de l'emploi local.

34 caisses régionales du **Crédit Agricole** ont entrepris de mesurer leur empreinte socio-économique sur leur territoire, sur leur région et sur la France. À titre d'exemple, le **Crédit Agricole Aquitaine** (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) a établi en 2017 que 7 400 emplois étaient soutenus par ses fonds dépensés (rémunérations, achats, taxes...) et 86 600 autres emplois par ses fonds débloqués (investissement, financement, indemnisation) soit 93 400 emplois au total dont 43 600 sur son territoire représentant 5% des emplois départementaux. Au total, 6 Mds€ de richesse sont créés dont 47% sont captés par les trois départements de son territoire.

Pour mieux évaluer les impacts de son activité sur l'économie locale, la **Banque Rhône-Alpes (Groupe Crédit du Nord)** a procédé à une mesure de son empreinte socio-économique avec le cabinet Utopies. Basée sur ses achats, taxes, salaires versés ainsi que sur l'accompagnement de ses clients (crédits débloqués ou titres

de participation réalisés), cette empreinte va au-delà de sa seule région d'activité en termes d'emplois soutenus et de PIB généré en France avec :

- 17 350 emplois soutenus dont 54% d'emplois locaux sur le territoire de la banque ;
- 1,2 Md€ de création de richesse par la banque dans l'économie française dont 713 M€ sur le territoire de la banque ;
- pour 1 salarié de la banque, 29 emplois supplémentaires sont soutenus dans l'économie française (dont 16 en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté où la banque est présente) ;
- la majorité des emplois soutenus sont localisés dans les régions d'implantation de la banque (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté) et en Île-de-France ;
- pour 1 prêt immobilier de 80 000 € financé par la Banque Rhône-Alpes, 1 emploi est soutenu en France ;
- les financements d'entreprises soutiennent 6 297 emplois et contribuent au PIB national à hauteur de 377 M€.

Premier employeur privé de Seine-Saint-Denis avec 13 000 postes de travail répartis entre sa banque de détail et les sièges mondiaux de plusieurs de ses activités bancaires, **BNP Paribas** a fait réaliser une mesure d'impact de son empreinte socio-économique sur le département en 2019 : à travers son activité de banque et son implantation sur le territoire, BNP Paribas y soutient plus de 46 000 emplois directs et indirects, et a injecté pour 2,8 Mds€ de prêts dans l'économie locale.



## Philippe Brassac

Directeur général de Crédit Agricole SA

# AU SERVICE DES TERRITOIRES, DANS UNE RELATION FONDÉE SUR L'HUMAIN, LA PROXIMITÉ ET L'UTILITÉ

Qu'elle soit abordée d'un point de vue économique, géographique, géopolitique ou juridique, la notion de territoire est toujours associée à l'idée d'un espace qui doit être valorisé et protégé avec ferveur par celles et ceux qui en répondent.

Se mettre au service des territoires, financer leur économie et accompagner les populations qui les occupent n'est donc pas une mince affaire.

Car s'il s'agit, d'un côté, de développer et de pérenniser les richesses et la diversité de nos terroirs, il est aussi question d'être présent dans des régions moins accessibles, moins peuplées, moins dynamiques.

Les territoires ne sont pas des espaces figés : il faut donc non seulement les « couvrir » en étant partout, mais aussi accompagner leur développement, donner à leur économie un indispensable soutien en matière d'innovation, de transition énergétique, d'immobilier, de santé, d'infrastructures, de tourisme... sans oublier de renforcer les liens sociaux qui en sont le ciment.

Mais surtout, chaque territoire a ses caractéristiques propres. Au-delà des délimitations administratives, c'est d'ailleurs souvent ce qui en dessine les contours. Il n'est

donc évidemment pas question de dupliquer, en leur sein, un modèle unique. Il est nécessaire au contraire d'avoir une approche personnalisée, issue de la connaissance du terrain, des individus, du tissu économique et du patrimoine.

Le **Crédit Agricole** est conscient de la responsabilité qui est la sienne au service des territoires. C'est dans cet état d'esprit qu'il a récemment réaffirmé, à travers la raison d'être dont il s'est doté - Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société - son engagement d'être le partenaire de confiance de tous, des plus modestes aux plus fortunés, des TPE aux plus grands groupes internationaux et de garantir l'accès au plus près à ses équipes tout en mettant en œuvre les meilleures pratiques technologiques. Pour ce faire, il s'appuie sur son ancrage territorial : avec pas moins de 8500 agences **Crédit Agricole** et **LCL**, 6000 points relais et 17500 distributeurs automatiques de billets, notre banque a fait le choix d'offrir à ses clients, en complément des canaux à distance, une relation fondée sur l'humain et la proximité géographique. C'est ce principe d'utilité et d'universalité qui guide son action.





# Aux côtés des Français dans les territoires

L'ancrage territorial des banques leur permet de répondre avec pertinence aux besoins des ménages. Elles entretiennent une relation de proximité avec tous leurs clients et s'efforcent de maintenir une forte accessibilité aux services bancaires partout en France, dans un contexte d'évolution des usages et de développement du « territoire » numérique.

## UNE RELATION FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ

- Un réseau dense d'agences
- Une baisse des agences moindre que dans le reste de l'Europe
- Une proximité renforcée par le digital
- Un accès aux espèces à moins de 15 minutes
- Des services complémentaires d'accès aux espèces
- Des conventions avec les collectivités

*Encadré : Le cashback*

## ACCOMPAGNER LES PROJETS DES MÉNAGES

- Le financement du logement
- Des financements verts pour les particuliers

## DES PRODUITS D'ÉPARGNE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

- Des livrets d'épargne régionaux
- L'épargne solidaire au service des territoires
- Les Fonds d'investissement de proximité pour les PME

## UNE RELATION FONDÉE SUR LA PROXIMITÉ

**Implantées depuis toujours dans les territoires, les banques françaises conservent un réseau d'agences et de centres d'affaires qui sont un atout essentiel.** Les Français disposent d'un interlocuteur de proximité pour réaliser leurs projets grâce aux **35 837 agences de l'ensemble des établissements**. L'accès aux espèces est facilité grâce à **près de 76 000 points de distribution** (distributeurs automatiques de billets et autres points d'accès privés) dans toute la France métropolitaine. La proximité géographique reste la spécificité du modèle bancaire français.

## Un réseau dense d'agences

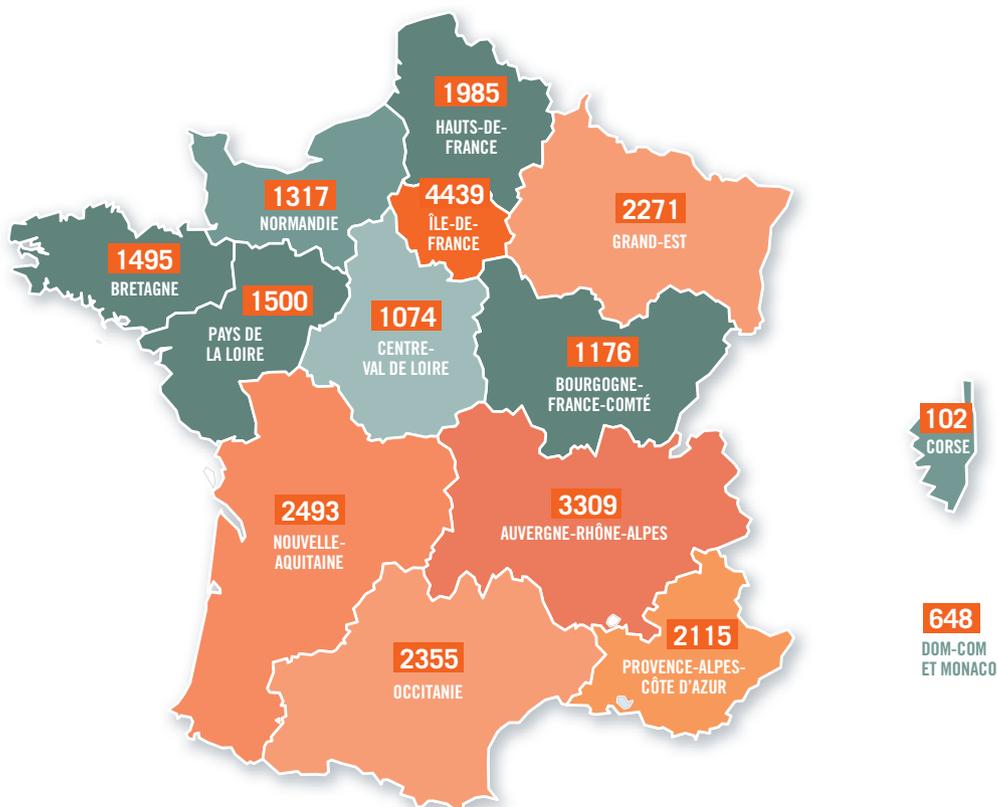
Avec 35 837 agences bancaires en 2019, les banques françaises assurent une présence territoriale conséquente et déploient un des réseaux bancaires parmi les plus denses d'Europe.

(Source : BCE)

Le maintien de l'accessibilité des services bancaires est un objectif poursuivi par les banques.

Ainsi par exemple, plus de 30% des caisses du **Crédit Mutuel** sont présentes dans des agglomérations de moins de 5 000 habitants et 47% des 98 zones franches urbaines sont desservies par au moins un point de vente du groupe Crédit Mutuel.

Le **Crédit Agricole** a mis en circulation, depuis plusieurs années, des **agences mobiles installées dans des camions adaptés** qui sillonnent



### Nombre d'agences bancaires par région à fin 2019

Source : Banque de France, agences bancaires hors La Banque Postale

les routes des départements ou secteurs ruraux (Creuse, Corrèze, Cantal, Landes...) afin d'être au plus près des habitants. Les clients peuvent notamment y rencontrer leur conseiller, faire le point sur leurs contrats et constituer leur dossier de demande de financement.

### Une baisse des agences moindre que dans le reste de l'Europe

Si le nombre d'agences bancaires baisse dans les territoires, **cette diminution est moins marquée en France que dans les autres principales économies de la zone euro**. Alors que la diminution du nombre d'agences est de 6,5% en France entre 2009 et 2019, elle est de 30,1% en moyenne au sein de la zone euro. Elle est de 32,5% en Allemagne et atteint 59,8% aux Pays-Bas. (Source : BCE, EU structural financial indicators)

Rapporté à 100 000 habitants, le nombre d'agences bancaires est aussi orienté à la baisse dans l'ensemble des principales économies de la zone euro. **En France, en 2019, on dé-**

**nombre 53 agences pour 100 000 habitants contre 60 en 2009**. Au sein de la zone euro, ce nombre est passé de 55 à 38 entre 2009 et 2019. Par ailleurs, rapporté à la superficie, le nombre d'agences bancaires a diminué fortement de 2009 à 2019 dans l'ensemble des principales économies de la zone euro, à l'exception de la France. **En effet, en France métropolitaine, on dénombre en 2019 près de 7 agences pour 100km<sup>2</sup>, comme en 2009**. Au sein de la zone euro, sur la même période, ce nombre baisse de 11 à 7 en Allemagne, de 11 à 8 en Italie, et de 9 à 5 en Espagne. (Source : BCE, Eurostat, calculs FBF)

### Une proximité renforcée par le digital

Cette évolution du nombre d'agences est à mettre en perspective avec les nouveaux usages bancaires. La fréquentation des agences bancaires tend en effet à diminuer : dans l'enquête BVA Image des banques de 2016, 20% des Français déclarent fréquenter leur agence plusieurs fois par mois, contre 52% en 2010.



### Évolution du nombre d'agences bancaires entre 2009 et 2019

Source : BCE, EU Structural Financial Indicators

En parallèle, **le digital (mobile et internet) devient le principal point d'entrée pour les clients** de la plupart des grandes banques françaises.

Le développement des applications mobiles permet de répondre aux besoins de mobilité et d'instantanéité des clients, partout en France. Preuve de leur intégration au quotidien, **les applications bancaires figurent parmi les plus utilisées par les Français**, derrière la météo et les réseaux sociaux. **63% des clients s'y connectent pour suivre l'évolution de leur compte bancaire** et 56% pour contrôler leur budget et leurs dépenses. Plus des deux tiers des Français consultent au moins une fois par semaine le site internet de leur banque pour les mêmes motifs. (Source : IFOP, enquête « Les Français, leur banque, leurs attentes », 2018)

Le numérique offre les moyens d'une gamme élargie de produits et de services 24h/24. Visio, réseaux sociaux avec le SAV, chat, « contact hubs », serveurs locaux interactifs visuels, « robo-advisors » sont des exemples de nouveaux services permettant une consommation à distance des produits et conseils bancaires.

Le digital permet aux clients de réaliser des opérations depuis n'importe quel lieu et à toute heure : consultation de compte, recherche d'information, transactions, voire souscriptions peuvent se faire grâce aux sites internet et aux applications. Toutefois, s'ils le souhaitent, ils peuvent contacter physiquement un conseiller auquel ils sont toujours attachés. **Le digital prolonge et enrichit la proximité physique par une proximité relationnelle.**

Pour plus de 8 Français sur 10, la banque idéale doit permettre à chacun d'alterner entre banque physique et banque digitale en fonction des besoins (82%). (Source : IFOP, enquête « Les Français, leurs banques et leurs attentes », 2018)



Près de

**76 000**

**points de distribution d'espèces en France métropolitaine**

Source : Banque de France, décembre 2019

### **Un accès aux espèces à moins de 15 minutes**

La forte présence territoriale des banques françaises se matérialise par leurs efforts en termes de couverture du réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB) qui **compte 50316 DAB à fin 2019** en France métropolitaine.

(Source : Banque de France)

Le rapport de la Banque de France sur l'accès du public aux espèces en France métropolitaine, actualisé en juillet 2020, confirme une excellente accessibilité des Français aux espèces via le réseau de DAB et de points de délivrance d'espèces. En effet, **près de 99% de la population réside soit dans une commune équipée d'au moins un DAB, soit dans une commune située à moins de 15 minutes en voiture de la commune équipée la plus proche.**

Par ailleurs, le rapport montre que la géographie de l'équipement de distributeurs est « vivante » : en 2019, si on a pu observer des fermetures de DAB dans 49 communes, 33 communes qui ne comptaient aucun distributeur ont été équipées d'un ou de plusieurs DAB. Cela montre que les banques adaptent leur parc aux besoins et aux usages de leurs clients.

À titre d'exemple, le **Groupe BPCE (Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Natixis, Banque Palatine)** a passé un accord avec Brink's France en juillet 2019 afin de permettre à ses banques de densifier leur offre de services auprès de leurs clients tout en harmonisant la gestion et les infrastructures techniques de ses réseaux d'automates, au nombre de 11 600.



## Marc Batave

Membre du Directoire de La Banque Postale, Directeur général de la banque commerciale

# DES SERVICES DE BANQUE ET D'ASSURANCE DE PROXIMITÉ

**La Banque Postale** entretient un lien privilégié avec les territoires. Premier prêteur bancaire des collectivités locales, banquier de référence du secteur public local, proche des professionnels en région, **La Banque Postale** offre des services de banque et d'assurance à 10,3 millions de clients particuliers actifs partout en France, en métropole et en outre-mer.

Nos concitoyens se montrent de plus en plus attachés à la proximité territoriale, une tendance accrue par la crise sanitaire et sociale. Ils demandent une meilleure accessibilité aux services, mais aussi un accompagnement et du lien social. Nous répondons pleinement à cette attente. Notre réseau est constitué de plus de 17 000 points de contact, notamment en zone rurale. **La Banque Postale** reste également très présente dans les quartiers prioritaires de la ville. Ce maillage s'inscrit dans la mission de service public d'aménagement du territoire assurée par La Poste qui permet à 90% de la population de chaque département d'être à proximité d'un point de contact.

Notre présence exceptionnelle dans les territoires n'exclut pas une transformation numérique des services : les deux approches sont complémentaires. Ma French Bank, notre banque 100% digitale, est proposée dans 3 000 bureaux de poste où se font les deux tiers des souscriptions. Pendant le confinement, nous avons joué un rôle majeur en accueillant les bénéficiaires des prestations sociales, ce qui n'a pas empêché le recours accru aux services bancaires à distance par des clients de plus en plus autonomes.

## Banquier de référence des acteurs publics locaux

Premier prêteur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics, interlocuteur reconnu des entreprises, des TPE et des professionnels, **La Banque Postale** joue un rôle essentiel dans le tissu économique local. Elle a accru son soutien avec la crise sanitaire et économique. Prêts garantis par l'Etat, financement à taux zéro, reports d'échéance de prêts : tout est mis en œuvre pour aider les acteurs économiques publics et privés à surmonter leurs difficultés conjoncturelles.

## L'engagement d'une banque citoyenne

En 2020, **La Banque Postale** a rejoint, à l'occasion du rapprochement avec CNP Assurances, le grand pôle financier à capitaux publics au service des territoires constitué autour de la Caisse des Dépôts, ce qui donne une nouvelle envergure à notre engagement de banque et d'assurance citoyennes.



## Nicolas Théry

Président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel

# COMBINER RELANCE ET TRANSFORMATION DE NOTRE MODÈLE

Si les banques ont été mises en cause dans la crise économique de 2008, elles ont démontré toute leur utilité dans la crise du Covid-19. Une crise aux multiples dimensions : sanitaire, mais aussi économique, sociale et environnementale.

Face à cette crise, les banques françaises ont été au rendez-vous, en répondant aux besoins immédiats des clients particuliers comme entreprises. Plus de 95 % des caisses de **Crédit Mutuel** et agences **CIC** sont restées ouvertes pendant les deux mois de confinement, garantissant ainsi la continuité de services.

La solidité du groupe **Crédit Mutuel** a été pleinement mise au service de ses clients : en participant aux dispositifs mis en œuvre par tous (prêts garantis par l'État, reports des échéances de prêts ou de cotisations d'assurance) mais aussi en prenant des initiatives solidaires, conformes à nos ambitions mutualistes : prime de relance mutualiste pour les assurés des Assurances du Crédit Mutuel et de CIC Assurances, aide d'urgence pour les étudiants et apprentis, soutien aux associations avec la gratuité de la solution PayAsso pour relancer la dynamique associative...

Cette mobilisation s'est traduite dans tous les services. Pendant le confinement, les informaticiens d'Euro-Information se sont mobilisés pour développer en un temps record le service *E-Retrait Banque*, un outil permettant aux clients ne bénéficiant pas de carte bancaire de pouvoir quand même retirer des espèces dans les guichets automatiques bancaires de façon sécurisée – et en respectant ainsi les gestes barrières.

En tant que banquier mutualiste, ma conviction est que la reconstruction ne pourra se faire qu'en transformant profondément notre modèle de développement pour faire émerger un modèle plus résilient, en rupture avec les erreurs du passé. Un modèle où on ne pourra plus arbitrer les choix économiques par le seul critère du prix, sans considération de temps ou d'espace.

Dans cette reconstruction, le **Crédit Mutuel** sera présent et jouera collectif pour contribuer au bien commun en s'appuyant sur ses réseaux ancrés au plus près du terrain. Groupe multi-régional et multi-provincial, les territoires peuvent compter sur les 2064 caisses locales du **Crédit Mutuel**, établissements de crédit de plein exercice, et les 1874 agences **CIC**, toutes entités où 95% des décisions d'octroi de crédit se prennent directement sur place. Ce sont 24 000 élus-bénévoles mutualistes et 83 000 collaborateurs qui sont ainsi mobilisés pour la relance de l'économie locale.

Les initiatives régionales contribuent à la dynamique collective. Ainsi, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, regroupant 13 fédérations du **Crédit Mutuel**, a pris en février 2020 l'engagement fort de mettre fin au financement du charbon d'ici 2030 et a soldé près de 500 millions d'actifs liés indirectement au charbon.

Notre objectif est de créer un écosystème de confiance et une performance collective durable, qui concilie économie, social et environnement et qui articule court et long terme. Offrant ainsi un mutualisme renouvelé au service de la société qui nous entoure.

## Des services complémentaires d'accès aux espèces

Les établissements s'efforcent de maintenir la meilleure accessibilité aux espèces. Pour compléter le réseau de DAB, les banques ont développé depuis de nombreuses années d'autres points de distribution d'espèces, notamment chez les commerçants ou débiteurs de tabac, ce qui contribue à renforcer l'accessibilité aux espèces dans certains territoires, en particulier en milieu rural.

Au réseau de DAB, s'ajoutent ainsi **25 536 points de distribution d'espèces** à fin 2019, en hausse de 10,1% sur un an (Source : Banque de France), disponibles sur l'ensemble du territoire parmi lesquels :

- les Relais CA (ex-Points verts) du **Crédit Agricole** : près de 6000 sur l'ensemble du territoire national, dont 480 dans l'Anjou et le Maine par exemple ;
- l'offre Nickel de **BNP Paribas** disponible dans les bureaux de tabac partenaires : plus de 5 700 sur le territoire ;
- les Points Relais développés principalement par des fédérations de l'ouest du **Crédit Mutuel** : 326 au Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie et 140 au Crédit Mutuel Océan.

Au titre de sa mission d'aménagement du territoire, **La Poste** a l'obligation légale de maintenir au moins **17 000 points de contact sur le territoire** (comprenant 7 740 bureaux de Poste) et de faire en sorte que « *sauf circonstances exceptionnelles, pas plus de 10% de la population d'un département ne peut se trouver éloignée de plus de cinq kilomètres et de plus de vingt minutes de trajet automobile, dans les conditions de circulation du territoire concerné, des plus proches points de contact de La Poste* ». Ce réseau couvre plus du tiers des communes rurales<sup>(1)</sup> et assure une accessibilité étendue aux espèces. Outre l'accès aux guichets des bureaux de Poste et aux milliers d'automates de **La Banque Postale**, les clients de la banque peuvent ainsi bénéficier d'un « service de dépannage » dans les autres points de contact et effectuer des dépôts et retraits dans les agences

(1) Soit les communes situées en zone de montagne, zone de revitalisation rurale et dans les autres espaces ruraux.

## LE CASHBACK

Autorisé par la directive DSP2 et précisé par le décret du 24 décembre 2018, ce service reste pour l'instant un canal marginal mais permet aussi de faciliter l'accès aux espèces : il s'agit d'une opération de rendu de monnaie que le commerçant est libre de proposer ou non à ses clients. Un client qui réalise, par exemple, un achat d'un montant de 20€ peut demander s'il le souhaite un maximum de 60€ de cashback. L'opération carte portera alors sur un montant de 80€.

postales communales et intercommunales. De même, dans le cadre de la mission de service public d'accessibilité bancaire de **La Banque Postale**, les retraits et dépôts sont possibles dès 1,5€ sur le Livret A.

## Des conventions avec les collectivités

Il existe aussi des **conventions ad hoc entre établissements bancaires et collectivités** afin de maintenir les DAB (en hors site, c'est-à-dire sans agence) ou d'installer un DAB au sein de mairies. Ces conventions diffèrent en toute logique les unes des autres et sont le résultat de négociations locales.

Parallèlement à l'adaptation du réseau d'automates opéré par les banques, des transporteurs de fonds proposent aux collectivités locales l'installation d'un DAB sur leur territoire. À mi 2020, on dénombre **27 DAB installés par des transporteurs de fonds en partenariat avec des collectivités locales**. Ces offres constituent une solution complémentaire d'accès aux espèces pour certains territoires au volumes d'opérations réduits. (Source : Banque de France)

## ACCOMPAGNER LES PROJETS DES MÉNAGES

**Achat de leur résidence, changement de véhicule, financement des études ou de la rénovation énergétique de leur logement...** les ménages français peuvent trouver des financements auprès de leurs établissements bancaires pour la réalisation de leurs projets.

**Avec 1319 Mds€ d'encours** à fin juin 2020, les crédits aux particuliers sont en hausse de **5,2% sur un an** (Source : Banque de France). En plus forte dynamique que dans la zone euro, ils permettent de financer les besoins des ménages pour leur logement ou leurs projets de consommation.

**47,4% des ménages détenaient un crédit en 2019** (Source : OCM, janvier 2020). Depuis le début de l'année 2020, les banques accordent chaque mois **plus de 21 Mds€ de nouveaux crédits** aux ménages (Source : Banque de France).

### Le financement du logement

**Les crédits à l'habitat sont dynamiques et s'élèvent à 1101 Mds€** à fin juin 2020, en progression de **5,9% sur un an** (Source : Banque de France). La France se place en tête de la zone euro qui, elle, connaît une croissance plus faible (+4,1%). (Source : BCE, à fin juin 2020)

Les emprunteurs bénéficient de **taux d'intérêt très majoritairement fixes et particulièrement bas** pour l'achat de leur logement : 1,26% en moyenne pour les prêts à taux fixe et à long terme, à fin juin 2020. Depuis 2012, les taux moyens ont été divisés par plus de trois. (Source : Banque de France)

Ce dynamisme du financement de l'habitat participe pleinement à la reprise observée dans le secteur du logement : le nombre de transactions sur le marché de l'immobilier résidentiel a atteint un nouveau pic historique de 1 065 000 ventes en 2019, bien au-delà de la moyenne de 802 000 observée depuis 2000. (Source : ACPR, Le financement de l'habitat)

Les entreprises bancaires du **Groupe BPCE**, avec ses principales marques **Banque Populaire** et **Caisse d'Épargne**, sont particulièrement dy-

namiques dans ce domaine : elles financent le projet immobilier de près d'un ménage sur quatre.

Afin de permettre aux Français ayant des revenus plus modestes de devenir propriétaires, les banques françaises distribuent dans toute la France le **prêt d'accession sociale (PAS)** à la propriété et le **prêt à taux zéro (PTZ)**. En 2019, près de 49 000 PAS et 93 000 PTZ ont été accordés. (Source : SGFGAS)

Le **Crédit Agricole** est un acteur majeur de ce marché représentant 31% des montants de PTZ (1 440 M€) et 34% des montants de PAS (3 286 M€) distribués en 2018.

**La Banque Postale**, avec 64 Mds€ d'encours de prêts immobiliers en 2019, accompagne les projets de nombreux clients avec une attention particulière aux plus modestes qui peuvent bénéficier du PTZ.



**23,6%** des ménages accèdent à la propriété en 2019

Source : Observatoire des crédits aux ménages

### Des financements verts pour les particuliers

Depuis longtemps, les banques sont mobilisées pour faciliter le financement de tous les projets environnementaux de leurs clients : éco-rénovation, véhicules propres, installations vertes... Elles assurent un rôle d'appui et d'accélérateur de la transition énergétique par leurs solutions de financement.

Partout en France, les réseaux bancaires sont formés et mobilisés pour la distribution des solutions de financements verts, y compris des dispositifs réglementés tels que l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) en faveur des particuliers ou des copropriétés. Concernant l'éco-PTZ, on observe **une hausse très significative en 2019, avec 35 574 éco-PTZ distribués** (versus 18 755 en 2018), **soit +90% sur un an**, dont plus de la moitié réalisée au 4<sup>ème</sup> trimestre, soit après la

réforme d'août 2019 demandée par la profession bancaire. (Source : SGFGAS)

Les particuliers peuvent trouver auprès de leur banque toute une gamme de financements spécifiques pour les travaux et équipements permettant de réaliser des économies d'énergie et de favoriser la mobilité verte. Citons à titre d'exemples : « Crédit Expresso Développement Durable » chez **Société Générale**, « Gamme verte » de **La Banque Postale**, « PREVair » des **Banques Populaires** et « Écureuil Crédit Développement Durable » des **Caisses d'Épargne** ou encore « Prêt Énergibio » chez **BNP Paribas**.

Pour les projets de rénovation énergétique de l'habitat des particuliers, les caisses régionales de **Crédit Agricole** proposent des éco-PTZ, des prêts économies d'énergie et de nouveaux crédits verts spécifiques. Avec leur partenaire SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), elles favorisent la rénovation énergétique des logements pour les propriétaires à revenus modestes.

Domofinance, filiale de **BNP Paribas Personal Finance** et d'EDF, propose plusieurs types de prêt destinés à financer tous les travaux collectifs des collectivités ou des particuliers.

**Natixis Assurances (Groupe BPCE)** propose les garanties multirisques habitation pour les ins-

tallations favorisant le développement durable, comme les panneaux solaires.

Des outils d'aide à la décision sont aussi proposés, par exemple par **La Banque Postale** qui met à disposition de ses clients une plateforme digitale leur permettant un suivi spécifique de leur projet de rénovation.

En dehors des grandes métropoles, **l'acquisition d'un véhicule est souvent un élément indispensable** de la vie quotidienne et professionnelle. Les banques et leurs filiales proposent des solutions de financement à des taux d'intérêt avantageux pour son achat ou sa location longue durée.

Ces prêts peuvent comprendre le préfinancement de la prime de conversion, ou encore s'accompagner d'assurances auto spécifiques pour couvrir certaines pannes (composants électriques et électroniques du moteur, batterie). C'est le cas de l'offre des **Banques Populaires** avec AUTOVair ou des **Caisses d'Épargne** avec Écureuil Auto Développement Durable.

Au sein du **Groupe BPCE, Natixis Car Lease** propose en location des véhicules électriques ou hybrides (8% des véhicules loués à fin 2018). **Natixis Assurances** intègre des avantages tarifaires en faveur des particuliers dont le véhi-



Région	Total des dépôts	Dépôts à vue	Livrets <sup>(1)</sup>
Île-de-France	891,2	494,8	157,5
Hauts-de-France	148,1	64,2	37,5
Grand-Est	175,8	67,2	42,8
Bourgogne-France-Comté	81,9	31,6	20,2
Auvergne-Rhône-Alpes	274,0	121,9	66,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	160,8	80,2	39,4
Occitanie	169,3	74,0	42,1
Centre-Val de Loire	77,4	30,0	20,0
Nouvelle-Aquitaine	181,4	78,8	43,7
Pays de la Loire	118,3	43,4	31,0
Bretagne	112,1	42,6	27,8
Normandie	87,3	34,6	22,4
Corse	9,5	5,6	1,8

### Encours des dépôts dans les régions (à fin juin 2020 en Mds€)

Source : Banque de France

cule effectue moins de 8000 km par an. Par ailleurs, une économie pouvant aller jusqu'à 30% est proposée aux propriétaires de véhicules électriques.

Dès 2017, **BNP Paribas** a proposé à ses clients particuliers le Prêt Auto Écologique à 1% pour tout achat d'un véhicule neuf éligible au bonus écologique.

En tant que banque urbaine engagée pour le mieux-vivre en ville, **LCL** a conçu des offres « Ville durable » en faveur de la mobilité verte et de la transition énergétique. Ces offres, qui facilitent le financement des véhicules propres et de projets d'équipement, répondent à l'aspiration profonde des Français d'agir de façon plus responsable en faveur de l'environnement.

## DES PRODUITS D'ÉPARGNE POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

**L'implantation régionale des banques leur permet de collecter l'épargne abondante des ménages, dont le taux en France s'élève à 15,7%**

(Source : Banque de France, premier trimestre 2020).

Les banques proposent aussi des produits d'épargne solidaire pour donner du sens à ces dépôts.

À fin juin 2020, **l'encours des dépôts en France métropolitaine s'élève à 2 486,9 Mds€** (+16,6% sur un an), dont 1 168,9 Mds€ pour les dépôts à vue (+32,1% sur un an) et 552,2 Mds€ pour les livrets<sup>(2)</sup> (+8,0%). (Source : Banque de France)

### Des livrets d'épargne régionaux

Les banques proposent à leurs clients des produits d'épargne à vocation régionale : les fonds déposés contribuent ainsi au développement économique des acteurs du territoire (entreprises, associations...) dans une relation de proximité.

Avec le Livret sociétaire, les caisses régionales du **Crédit Agricole** permettent depuis 2011 à leurs sociétaires de participer au développement du territoire en contribuant au financement des entreprises et des associations de moins de cinq ans. Premier produit d'épargne du Crédit Agricole, ce Livret sociétaire atteint un encours de à 10,2 Mds€ à fin 2019.

Depuis 2014, les **Caisses d'Épargne** proposent à leurs clients de souscrire au compte sur livret régional. Offrant une rémunération équivalente au compte sur livret classique, il permet de sou-

(1) (2) : Les "livrets" regroupent les livrets ordinaires, les livrets A, les livrets bleus et les livrets jeunes.



## Frédéric Oudéa

Directeur général du Groupe Société Générale

# CONSTRUIRE L'AVENIR AVEC ET POUR LES TERRITOIRES

« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable, en apportant des solutions financières responsables et innovantes ». La raison d'être du groupe **Société Générale** définit le rôle que nous voulons jouer au service de nos clients et des territoires dans lesquels nous sommes implantés.

En tant que banquier, employeur et acteur citoyen de la vie locale, nous sommes engagés dans les transformations positives des territoires et contribuons aux multiples enjeux économiques, sociaux, environnementaux auxquels ils sont confrontés.

Nous accompagnons au quotidien sur le terrain la diversité de nos clients dans leurs projets et apportons un soutien particulier à l'entrepreneuriat. Banque des entrepreneurs depuis sa création, **Société Générale** s'attache à accompagner à chaque étape de leur cycle d'activité les professionnels, les artisans et les entreprises qui sont au cœur du tissu local. Soucieux de conserver des relations de proximité, le Groupe renforce son maillage local avec des espaces dédiés aux professionnels ou en créant des centres d'affaires régionaux pour la clientèle des entreprises.

En plein cœur de la crise du COVID, nous nous sommes mobilisés auprès de tous nos clients pour assurer une continuité d'activité et les soutenir dans cette période difficile. Au total, nous avons financé 1/6ème de l'ensemble des Prêts Garantis par l'Etat accordés aux entreprises soit près de 15 milliards d'euros.

Nous serons également présents pour accompagner la relance économique et contribuer à une croissance plus responsable et inclusive dans la durée.

Outre notre soutien à l'entrepreneuriat, nous participons au développement des écosystèmes locaux en contribuant au développement de la ville durable et à l'essor de la mobilité verte à travers notre filiale ALD.

Nous agissons aussi en employeur responsable. **Société Générale** investit massivement dans la formation pour développer l'employabilité de ses collaborateurs afin qu'ils évoluent tout au long de leur carrière. Nous participons concrètement à l'insertion professionnelle des jeunes en recrutant près de 2 000 alternants chaque année, un engagement que nous avons tenu à maintenir y compris cette année. D'autre part, notre Fondation d'entreprise soutient des projets locaux favorisant l'insertion professionnelle et l'éducation des personnes en difficulté, notamment des jeunes.

Enfin, nous avons à cœur de déployer dans les régions nos différents engagements associatifs. Partenaire du rugby depuis plus de 30 ans, **Société Générale** encourage ainsi la démocratisation de la pratique du rugby partout en France, en soutenant 20 Comités Régionaux de Rugby et près de 500 clubs amateurs. Notre partenariat national avec la Fédération Française Handisport se décline dans les régions afin de favoriser le développement de la pratique du sport par les jeunes en situation de handicap. Notre engagement pour la musique classique se traduit aussi par de multiples partenariats en région qui contribuent au rayonnement de la musique classique en France.

Construire l'avenir avec et pour les territoires, c'est le sens de l'engagement porté par nos collaborateurs dans toute la France.

tenir directement le développement de son territoire sur des thématiques relatives, notamment, au numérique, à la santé ou à l'emploi.

Les **Banques Populaires** proposent à leurs clients des livrets dont les sommes recueillies sont principalement utilisées pour accompagner les entreprises locales, les artisans et les commerçants dans la réalisation de leurs projets.

Les deux fédérations du **Crédit Mutuel Arkéa** distribuent le livret La Vie d'Ici dont les sommes collectées permettent de proposer des prêts aux agriculteurs et entreprises innovantes locaux.

### L'épargne solidaire au service des territoires

**De multiples produits d'épargne à vocation solidaire permettent aux clients de donner du sens à leur épargne sur leur territoire.** Les fonds épargnés sont utilisés pour financer des entreprises de l'économie sociale ou solidaire (ESS), des activités en faveur de la santé, de l'environnement ou encore de l'insertion.

L'ensemble des banques distribuent ainsi le **Livret de développement durable et solidaire (LDDS)**. Les fonds collectés s'élèvent à 116,6 Mds€ à fin juin 2020 (Source : Banque de France, France métropolitaine). Ils sont destinés :

- au financement des PME, notamment pour leur création et leur développement,
- au financement de projets contribuant à la transition énergétique ou à la réduction de l'empreinte climatique,
- au financement des personnes morales relevant de l'économie sociale et solidaire.

De manière globale, les **placements d'épargne solidaire atteignent 15,6 Mds€ d'encours en 2019**, en progression de 24% sur un an (Source : Baromètre de la finance solidaire, Finansol - La Croix). Cette épargne solidaire s'appuie sur des livrets ou des fonds dédiés. Elle est pour partie orientée vers des projets de transition énergétique et écologique, ou encore le secteur de la santé.

Le **Groupe BPCE** est leader de l'épargne solidaire en France, comme premier collecteur et comme premier gérant (selon le dernier baromètre Finansol) :



# 15,6 Mds€

## d'épargne solidaire en 2019, avec une collecte bancaire de +29% atteignant les 5,1 Mds€

Source : Baromètre de la finance solidaire, Finansol - La Croix

- produit labellisé par Finansol, le **CODEVair**, distribué par les **Banques Populaires**, permet aux clients d'orienter leur épargne vers la transition énergétique (financement des logements à basse consommation d'énergie et des véhicules peu ou pas émetteurs de gaz à effet de serre) ;
- depuis près de vingt ans, le **Crédit Coopératif** est leader des produits de la finance solidaire en France à travers sa gamme de produits **AGIR** à vocation sociale ou environnementale ;
- **Natixis Assurances (Groupe BPCE)** inclut dans son offre de façon systématique, pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance-vie, un support en unités de compte bénéficiant d'un label d'État (labels ISR ou Greenfin) ;
- lancé en 1994, le fonds Insertion Emplois Dynamique géré par Mirova est un des premiers fonds solidaires dédié à la création d'emplois en France.

La gamme solidaire L'Autre Épargne du **Crédit Agricole** permet aux clients de reverser une partie de leurs dividendes à des associations à forte utilité sociale. Elle repose sur le contrat solidaire Predica et sur deux fonds communs de placement solidaires et de partage labellisés Finansol soutenant des projets portés par Habitat et Humanisme et la Banque alimentaire. Cette épargne a notamment aidé à financer l'aménagement d'une maison intergénérationnelle de 41 logements à Vergèze dans le Gard.

Le Livret d'Épargne pour les Autres (LEA) du **Crédit Mutuel** et du **CIC** et le Livret Solidaire du **Crédit Mutuel de Bretagne** permettent à leurs titulaires de donner chaque année tout ou partie des intérêts aux organismes d'utilité publique de leurs choix parmi une liste proposée, tout en conservant leur capital.

Le Service d'Épargne Solidaire de **Société Générale**, labellisé Finansol, offre la possibilité aux clients de reverser tout ou partie des intérêts de leur livret d'épargne à une, deux ou trois associations de leur choix parmi une liste. Les dons sont majorés de 10% par Société Générale.

Via son fonds Social Business France créé en 2014, **BNP Paribas** propose à ses clients de l'épargne solidaire finançant le développement d'entreprises engagées dans des projets à forte utilité sociale ou environnementale portant sur des domaines d'action sociale tels que l'accès à l'emploi, la protection de l'environnement, la microfinance, le soutien à l'entrepreneuriat, l'accès au logement, l'hébergement des personnes dépendantes, l'accès à la santé et au maintien de l'autonomie.

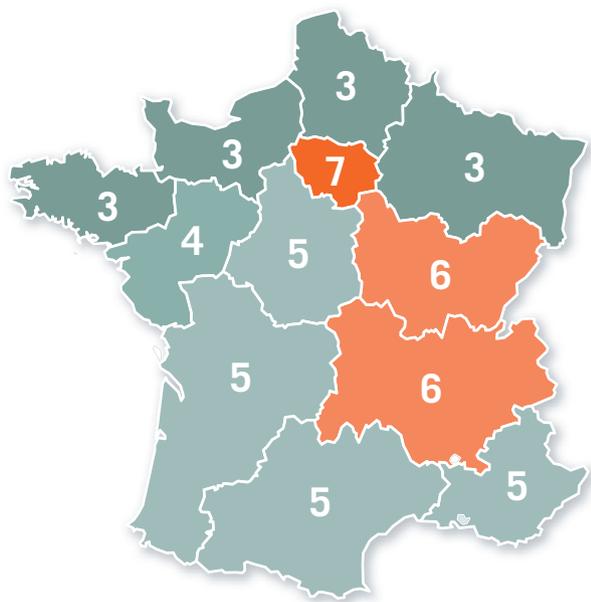
Le Service d'intérêts solidaires proposé par **La Banque Postale** permet aux détenteurs d'un Livret A, d'un LDDS ou d'un Livret d'épargne populaire (LEP) de reverser tout ou partie de leurs intérêts à une association reconnue d'utilité publique. Les dons peuvent notamment être reversés à des associations engagées dans la lutte contre l'exclusion bancaire, membres du club L'initiative contre l'exclusion bancaire, créé par La Banque Postale en 2012.

## Les Fonds d'investissement de proximité pour les PME

Depuis 2003, les Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) permettent aux épargnants de réduire leur impôt en investissant dans des fonds « fléchés » vers des PME situées dans une zone géographique comprenant jusqu'à quatre régions limitrophes. L'actif de ces fonds doit être constitué à 70% au moins par des titres de PME intervenant dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services (notamment services à la personne, aux collectivités et aux entreprises, informatique, sciences de la vie, chimie, environnement, énergie, agroalimentaire, économie numérique...).

Ce dispositif permet ainsi de soutenir le financement des PME régionales. À titre d'exemple, le **Crédit Agricole** propose des FIP pour les régions Ouest et Sud.

**125 M€ ont été levés en 2019 par 13 FIP**, répartis de manière assez homogène entre les régions, avec toutefois une prédominance pour les entreprises situées sur l'axe Île-de-France, Bourgogne-Franche Comté, Auvergne-Rhône-Alpes. Ce montant, en net recul depuis 2017, s'explique notamment par la suppression du dispositif fiscal ISF PME. (Source : AFG, France Invest, Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2019)



2  
DROM-COM

4

### Régions d'investissements des 13 FIP ayant levé des fonds en 2019

Source : AFG - France Invest, Levées de capitaux par les FCPI et FIP



# 03

## Engagés pour la cohésion sociale

Utiles aux territoires en tant qu'employeurs, fournisseurs de services bancaires et financeurs du développement économique, les banques sont aussi des acteurs importants de la cohésion sociale. Partenariats avec les acteurs associatifs locaux, mécénat et préservation du patrimoine, contribution à l'insertion sociale et professionnelle de tous, éducation financière... leurs actions pour rendre le territoire plus inclusif et irriguer la vie des régions sont aussi multiples que diverses.

### LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Des partenariats avec les réseaux d'accompagnement**

*Encadré : Un engagement collectif pour une économie plus inclusive*

*Encadré : Une gouvernance citoyenne dans les banques*

### INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR TOUS

**L'insertion par le microcrédit**

**L'accompagnement de la fragilité financière**

**Vers des Points conseil budget dans toute la France**

**Pour l'inclusion numérique de tous**

**Favoriser l'insertion des jeunes et revitaliser les quartiers prioritaires**

*Encadré : « Territoires zéro chômeur de longue durée »*

*Encadré : Une baisse historique du surendettement*

### L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS

**« Un banquier(e) dans ma classe » dans 85 départements**

### UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL FORT

**Des projets d'intérêt général**

**Des produits et services dédiés aux associations**

**Des actions de mécénat culturel et sportif**

**Un soutien aux malades et aux personnes handicapées**

*Encadré : Du mécénat de compétences pour l'égalité des chances*

## LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'action des associations et des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) est un vecteur important de la cohésion sociale et territoriale. C'est pourquoi les banques les soutiennent en leur apportant des fonds et des compétences. Les banques cherchent aussi à favoriser des acteurs à impact positif sur leurs territoires, en particulier par le choix de fournisseurs conformes à leur politique de RSE ou des circuits courts. À ce titre, elles ont une forte empreinte socio-économique (cf. chapitre 01).

À titre d'exemple, le montant d'achats réalisés par **Société Générale** auprès de structures de l'ESS (secteur adapté et protégé, secteur de l'insertion et entreprises à impact positif) a atteint 12,9 M€ sur les 10 premiers mois de 2019, contre 10 M€ sur 12 mois en 2018.

15% des start-up accompagnés au sein des « Villages by CA » du **Crédit Agricole** ont un impact positif – social ou environnemental – sur les territoires.

Plusieurs banques, en particulier les banques mutualistes et coopératives (**Crédit Agricole**, **Crédit Mutuel**, **Caisse d'Épargne**, **Banques populaires...**), ou encore **La Banque Postale** chargée d'une mission de service public, sont par nature attachées à l'ESS. Elles soutiennent et financent les entreprises et tout le tissu associatif qui par le développement d'initiatives locales permettent de renforcer l'entrepreneuriat et la cohésion des territoires.

Dans ce cadre, nombre d'entre elles adhèrent aux **Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS)** dont le rôle est notamment de défendre les intérêts des acteurs de l'ESS et d'animer un réseau régional de professionnels de l'accompagnement pour les projets de création et de développement d'entreprises.

Avec un encours de crédit de 5,4 Mds€ en 2019, la **Caisse d'Épargne** est le premier financeur privé de l'ESS (source : Banque de France, périmètre ISBLM, juin 2019). En 2020, elle consacre 1 Md€ au financement des structures de l'ESS et 150 chargés d'affaires dotés d'une expertise



**Par un apport de fonds ou de compétences, les banques soutiennent l'action des acteurs de l'ESS, vecteurs importants de la cohésion sociale et territoriale.**

spécifique accompagnent les clients dans leur activité à impact social et/ou environnemental.

**BNP Paribas**, le **Crédit coopératif** et plusieurs **Caisses d'Épargne** participent au Fonds Nov-ESS initié par la Banque des Territoires. Ce fonds finance et accompagne des entreprises de l'ESS ayant besoin de 100 K€ à 500 K€ de fonds propres pour changer d'échelle.

**Les banques aident aussi au développement des coopératives d'activité et d'emploi** qui permettent l'insertion progressive de porteurs de projet en leur offrant les moyens de tester leur activité en toute sécurité. Bénéficiant d'un statut d'« entrepreneur salarié », le créateur peut percevoir un salaire et bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Le **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** est partenaire de Coopérer Pour Entreprendre, le premier réseau de coopératives d'activités et d'emploi en France.

En 2018, la **Caisse d'Épargne** a signé un partenariat avec La Ruche, un réseau d'incubateurs dédié à l'innovation sociale dont elle soutient notamment Les Ambitieuses, un programme d'accélération d'entreprises Tech for Good portées par des femmes. L'innovation sociale, en trouvant des solutions aux enjeux de mobilité sur les territoires, est ainsi porteuse de croissance économique et d'emploi.

**La Banque Postale** est la banque d'une association sur quatre cliente en France. Sa filiale de financement participatif **KissKissBankBank**, permet à de nombreux projets solidaires d'aboutir et son incubateur "plateforme 58" accompagne les créateurs de start-up.

Avec l'ambition d'être la banque d'un nouvel entrepreneur social sur quatre, **BNP Paribas** soutient l'ESS à travers différents partenariats :

- avec la Fondation la France s'Engage (FFE) dont BNP Paribas est l'une des entreprises fondatrices : le premier concours d'innovation de l'ESS est lancé en France en 2017 ;
- avec l'association French Impact, lancée en 2018 par le gouvernement et qui fédère partout en France l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale : les équipes locales de BNP Paribas accompagnent partout en région les territoires labellisés French Impact.

**BNP Paribas** a créé Act For Impact en 2018 en faveur des entrepreneurs sociaux. 100 chargés d'affaires formés à leurs spécificités sont à leur disposition en France pour les aider dans leur développement. Ils coopèrent au quotidien avec des partenaires réseaux d'accompagnement, incubateurs, fonds d'investissement à impact, « crowdfunders ». En 2020, 2 500 entreprises sociales sont ainsi accompagnées.

### Des partenariats avec les réseaux d'accompagnement

Parce que l'accompagnement est la clé du succès de l'entrepreneuriat (72% des porteurs de projets qui réussissent sont accompagnés, selon l'Agence France Entrepreneur), les banques soutiennent et nouent des partenariats avec les réseaux d'accompagnement, en particulier ceux qui font des territoires et des quartiers prioritaires un axe essentiel.

Ces réseaux, appelés **Organismes de financement et d'accompagnement solidaire (OFAS)**, rassemblent de multiples acteurs de la finance solidaire, de l'accompagnement à la TPE et à l'ESS, les sociétés financières solidaires, les institutions de microfinance, ou encore les plateformes de financement participatif solidaire... Ils comprennent des acteurs tels que France Active, Initiative France, l'Adie, les Boutiques de gestion (BGE)... Engagées auprès de ces réseaux d'experts, les banques contribuent à l'émergence, dans les territoires, d'initiatives génératrices d'emplois et de solidarité.

En 2013, un partenariat a été engagé entre le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, le **Crédit Agricole Franche-Comté** et plusieurs réseaux (Franche-Comté Active, Initiative Franche-Comté, les Boutiques de Gestion et

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR UNE ÉCONOMIE PLUS INCLUSIVE

**BNP Paribas, le Groupe BPCE, Crédit Agricole et Crédit Mutuel Alliance Fédérale** adhèrent au collectif des entreprises en faveur d'une économie plus inclusive, une initiative volontaire et spontanée lancée en décembre 2018 par un groupe d'entreprises cherchant à mettre leur puissance économique au service du progrès social et sociétal.

Représentant près de 1,4 million de salariés répartis sur plus de 54 000 sites en France, les entreprises membres du collectif renforcent ainsi leurs engagements et actions pour garantir une croissance plus inclusive, bénéficiant aussi aux personnes en situation de précarité sur l'ensemble du territoire national.

Le collectif concentre son action sur trois axes :

- la mise en place d'actions concrètes visant à favoriser l'accès à l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels, notamment des plus jeunes ;
- la mise en place de produits, services et dispositifs permettant d'aider au quotidien les personnes en situation de précarité ;
- le développement de politiques d'achat inclusives.

Le collectif s'est engagé à accueillir plus de 64 000 apprentis et à mener des actions spécifiques sur l'emploi et l'alternance sur 6 premiers territoires : Bordeaux, Lyon, Marseille, Rouen, Seine-Saint-Denis et Strasbourg.

l'Adie) afin de favoriser la création et le développement des TPE et des petites structures d'ESS, de garantir une offre adaptée de services bancaires et de conseils aux coûts stables, tout en réduisant le risque des partenaires. Les deux territoires test définis initialement, Belfort et Montbéliard, ont été étendus à l'ensemble de la région Franche-Comté à partir de 2016.

Lancé en 2014 en Poitou-Charentes, un groupement réunit le **Crédit coopératif**, des OFAS (l'Adie, France Active, les Cigales...), la région et la chambre régionale de l'ESS. Ces acteurs ont mis au point une plateforme de mise en relation entre des porteurs de projet, des établissements de financement et des citoyens tentés par l'investissement participatif.

France Active s'adresse aux entrepreneurs engagés au service de l'emploi, des territoires ou de l'utilité sociale. Grâce au soutien de ses partenaires (**Crédit Agricole, Groupe BPCE, Crédit Mutuel, CIC, BNP Paribas, Société Générale...**), France Active a mobilisé 370 M€ pour 7 700 projets en 2019.

Les banques (**BNP Paribas, CIC, Groupe BPCE, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Société Générale**) sont aussi partenaires d'Initiative France et de son réseau de 214 associations implantées localement. Le partenariat comprend un soutien financier et du mécénat de compétences des cadres des banques pour accompagner les bénéficiaires des prêts. 18 164 entreprises et 50 000 emplois ont été créés ou sauvegardés en 2019.

## UNE GOUVERNANCE CITOYENNE DANS LES BANQUES

Quelle que soit leur forme juridique, les banques implantées dans les territoires ont la volonté de favoriser une représentation équilibrée au sein de leurs conseils d'administration en termes de diversité professionnelle, d'âge ou d'égalité homme / femme. Des efforts importants ont été faits en particulier pour renforcer la participation active et notamment la prise de responsabilité des femmes dans de nombreux conseils d'administration.

Au **Crédit Mutuel**, cette volonté se traduit par deux indicateurs (37,6% de femmes parmi les administrateurs des caisses locales et 37,1% de femmes parmi les présidents des caisses locales) et par le développement de la compétence des 22 000 administrateurs élus à qui des programmes de formation sont proposés (55% des administrateurs ont reçu au moins une formation en 2019).

Les **Banques Populaires** et les **Caisses d'Épargne** sont détenues à 100% par leurs sociétaires et chacune d'entre elle est autonome et s'adapte à son territoire. La solidité et la pérennité de ce modèle coopératif reposent sur une gouvernance équilibrée.

Au **Crédit du Nord**, les administrateurs indépendants qui siègent au conseil des neuf banques du groupe sont naturellement des personnalités locales : présidents de CCI, de clubs sportifs, dirigeants de sociétés de renom dans les territoires.

L'engagement de **La Banque Postale** en faveur des entrepreneurs, TPE et PME passe aussi par des partenariats avec des organismes professionnels et des associations.

En Lorraine et dans tout le Grand Est, le **Crédit du Nord** et la **Banque Kolb** sont partenaires de l'association Tous Repreneurs qui met en œuvre depuis 2015 une ingénierie globale de « repreneuriat » au service du développement territorial. Ce parcours de retour à l'emploi vise à détecter des talents d'entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprises, à qui seront proposés une formation, un accompagnement, la mise à disposition d'une table de financeurs et la mise en relation avec des cédants d'entreprises.

## INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE POUR TOUS

**Pour donner ses chances à chacun, les banques accompagnent un grand nombre de structures d'insertion agissant contre la précarité (associations, missions locales...).** Elles sensibilisent régulièrement les travailleurs sociaux dans l'objectif de leur donner les compétences ciblées sur la banque au quotidien pour aider les publics qu'ils accompagnent.

Les banques sont aussi engagées dans différents dispositifs d'accompagnement à la réussite scolaire et facilitent la découverte du monde professionnel, en particulier pour les jeunes issus des quartiers prioritaires, avec des possibilités de stages ou de jobs d'été.

### L'insertion par le microcrédit

Le microcrédit accompagné est un dispositif de financement qui permet d'apporter une réponse appropriée pour tous ceux qui n'ont pas, ou difficilement, accès au crédit bancaire traditionnel afin de réaliser un projet d'insertion sociale ou professionnelle. Accordé de manière responsable, il est indissociable d'une démarche d'accompagnement de l'emprunteur pour la réalisation et la réussite de son projet.

Deux types de microcrédits accompagnés sont distribués :



**Pierre-René Lemas**

Président de France Active

## **AGIR DANS LES TERRITOIRES AVEC L'APPUI D'UNE FINANCE CONNECTÉE ET SOLIDAIRE**

Nous proposons une finance connectée. Connectée, oui mais à quoi ? Aux grandes mutations qui traversent notre société. Les transitions écologiques, numériques et démographiques tout comme les grands défis sociaux, tels que la lutte contre le chômage ou l'insertion, sont autant d'enjeux qu'une finance engagée peut épouser. Ce mariage ne peut se faire à distance, mais au plus près du besoin de chaque territoire. La créativité, l'innovation et la construction de lien social sont de plus en plus portées par des entrepreneurs pleinement conscients de leur impact sur leur quartier, leur village et leur région. Et pour qu'ils puissent répondre à ces enjeux de transition, nous avons orienté toute notre action autour de l'engagement. L'entrepreneuriat prend désormais de nouvelles formes, plus engagées, plus responsables, voire plus militantes. Nous agissons pour que la finance puisse servir ces nouvelles ambitions. La crise sanitaire et économique, la nécessaire relance que nous devons organiser rendent ces enjeux de solidarité et d'accompagnement des transformations encore plus impératifs.

Nous sommes ancrés dans le réel. Présents dans toutes les régions, y compris en outre-mer, avec 40 associations territoriales et plus de 130 points d'accueil. Nous intervenons dans une logique complémentaire à celle des banques, en tant que structure qui fédère l'engagement, pour et dans son territoire.

La finance engagée prend son sens dans le territoire à plusieurs titres. D'abord en permettant la création de valeur, souvent dans des formes innovantes, répondant à certaines problématiques d'enclavement, de désertification et d'écologie. Ensuite,

elle reconnecte l'individu à son territoire et à ses enjeux par l'activité économique, permettant à chacun de s'impliquer dans son environnement et ainsi de susciter partout une citoyenneté aboutie. Enfin, elle s'oriente vers une finalité concrète et utile, loin d'une logique désincarnée et court-termiste.

C'est la vision de cette économie engagée que nous défendons. Ancrés dans notre histoire et notre savoir-faire, nous agissons pour qu'elle se déploie avec plus d'ampleur grâce à de nouveaux leviers d'actions, encore plus imprégnés par la dimension citoyenne qui nous anime. Nous proposons par exemple une garantie d'emprunt bancaire spécialement dédiée aux entrepreneurs développant leur projet dans les territoires les plus fragiles. Nous avons réalisé une levée de fonds de 30 M€ pour soutenir les entreprises solidaires malmenées par la crise. Nous lançons notre Fonds d'amorçage qui accompagnera plus de 100 projets d'innovation sociale sur tout le territoire. Collecteurs de fonds d'épargne solidaire et principal investisseur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), nous allons pouvoir compter au 1<sup>er</sup> octobre 2020 sur l'engagement des 25 millions de citoyens disposant d'un Livret de Développement Durable et Solidaire. Ils pourront choisir d'orienter leur épargne vers les entreprises de l'ESS et contribuer au développement d'une économie plus durable et plus inclusive.

La finance solidaire explore de nouvelles voies permettant de connecter les territoires aux grands défis d'aujourd'hui. Et c'est avec les banques et l'ensemble des acteurs de la finance que nous pouvons démultiplier l'action des entrepreneurs engagés d'aujourd'hui et de demain.



## Dominique Marmier

Président de Familles Rurales

# UNE ACTION DE PROXIMITÉ POUR NE LAISSER AUCUNE FAMILLE SEULE FACE À SES DIFFICULTÉS

Premier mouvement familial, composé de 2 200 associations locales et de 84 fédérations départementales et régionales, **Familles Rurales** regroupe 160 000 familles adhérentes, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés animent le réseau. Plus de 250 structures de proximité (permanences consommation, relais familles, MSAP, tiers lieux) agissent de manière plus spécifique sur les questions budgétaires afin de répondre aux défis auxquels nous devons collectivement faire face.

**1 500 familles aidées et ré-insérées chaque année grâce à nos associations, avec le concours des banques**

Acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, Familles Rurales déploie une action de microcrédit sur 11 départements. Grâce au concours de banques et à la mobilisation de nos équipes locales, 1 500 familles sont accompagnées chaque année afin de sortir des difficultés financières qu'elles rencontrent. Une offre de location avec option d'achat a ainsi permis à certaines d'entre elles de s'équiper, à des conditions préférentielles, d'un véhicule neuf afin de faciliter leur retour à l'emploi sans craindre les difficultés à la mobilité en milieu rural. Cette action poursuit l'objectif de leur réinsertion tant professionnelle que sociale.

Nos fédérations sont aussi impliquées en matière de consommation. 130 permanences sur près de 50 départements permettent ainsi au public de bénéficier de conseils juridiques, d'aides à la résolution de litiges générateurs de frais, la détection de surcoûts inutiles (assurances en doublon, par exemple).

## Une action locale qui dépasse les frontières de la métropole

Les problématiques budgétaires sont encore plus prégnantes pour les étudiants originaires d'outre-mer et venant en métropole pour étudier. Peu d'entre eux arrivent « équipés » pour l'hiver alors que les dépenses de chauffage, d'habillement doivent être anticipées. Nos fédérations de La Réunion et de Mayotte, notamment, leur proposent donc un accompagnement adapté quelques mois avant leur départ, avec l'aide de la **Fédération bancaire française (FBF)**. Nos équipes de métropole les accueillent à leur arrivée et animent un module de « formation au budget ».

Enfin, comment finir cette tribune sans évoquer l'outil d'éducation budgétaire « Budgetissimo » mis à la disposition de plusieurs milliers de familles dans une cinquantaine de départements. Par son aspect ludique et « éducatif », il permet de comprendre des notions essentielles comme « le reste à vivre ». Remis à jour, avec le concours de la Banque de France, cet outil touche tous les publics et, au-delà de sa vocation « préventive », permet de repérer puis d'accompagner des personnes souvent isolées, face à des difficultés financières importantes.

Si beaucoup reste à faire, gageons que le secteur bancaire maintiendra son engagement au profit des familles, particulièrement de celles évoluant sur des territoires isolés au sein desquels seul le tissu associatif continue d'assurer une présence effective.

- **le microcrédit personnel** dont l'objet est de financer des projets concourant à l'insertion sociale ou professionnelle d'une personne (achat d'un véhicule, une formation...). 9 microcrédits sur 10 financent des dépenses destinées à favoriser la mobilité ;

- **le microcrédit professionnel** dont la vocation est de financer un créateur d'entreprise ou un entrepreneur qui ne peut obtenir un crédit bancaire classique. Il associe le financement à l'accompagnement indispensable permettant d'augmenter les chances de réussite du projet.

Certaines banques distribuent directement des microcrédits. D'autres banques refinancent des microcrédits ou collaborent avec les acteurs du microcrédit (associations, collectivités...) implantés sur le territoire. Les banques mettent à la disposition des structures de microfinance, telles que l'Adie, des lignes de crédit pour financer les prêts accordés et les aider dans leur fonctionnement sur le terrain.

Le microcrédit poursuit une croissance régulière depuis plusieurs années. En 2019, l'encours total des microcrédits accompagnés atteint **1 460,7 M€, soit + 7% sur un an pour 76 642 nouveaux microcrédits.** (Source : Observatoire de l'inclusion bancaire)

En France, le **Groupe BPCE** est le premier opérateur bancaire du microcrédit accompagné avec 21 131 prêts solidaires accompagnés distribués pour 555,8 M€. À titre d'exemple, la **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes** avec son association Parcours Confiance a attribué en 10 ans sur son territoire (Rhône, Isère, Ain, Savoie et Haute-Savoie) plus de 2 000 microcrédits particuliers avec un montant moyen de 2 259 euros.

Depuis 2007, **La Banque Postale** propose, partout en France, une offre de microcrédit personnel. Elle est mécène de l'institution de microfinance Créa-Sol qui a permis d'octroyer près de 2 000 microcrédits personnels en 2018 avec une solution d'instruction, de financement et de gestion des microcrédits 100% digitale pour les distributeurs associatifs.

Le **Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest** a permis, par son activité de microcrédit, de créer ou sauvegarder plus de 95 emplois sur son territoire régional en 2019.



# 1 460,7 M€

**d'encours, soit +7% sur un an,  
et 76 642 nouveaux microcrédits  
accordés en 2019.**

Source : Observatoire de l'inclusion bancaire

Par ailleurs, toutes les banques, tant au niveau national que régional, proposent des prêts d'honneur, des avances remboursables, des subventions et/ou des cautionnements pour aider à la création et à l'accompagnement de micro-activités économiques sur leurs territoires.

## L'accompagnement de la fragilité financière

**Depuis 2014 et partout en France, les banques proposent aux clients identifiés comme étant en situation de fragilité financière, une offre spécifique de services bancaires et de moyens de paiement appropriés à leur situation et de nature à limiter les risques d'incidents et les frais.**

Les modalités de cette offre dédiée aux clients en situation de fragilité (OCF) sont définies par la loi. Afin de contribuer positivement à l'inclusion bancaire de chacun, les banques se sont engagées en septembre 2018 à enrichir le contenu de cette offre en plafonnant les frais d'incidents de paiement et d'irrégularités de fonctionnement pour les bénéficiaires. L'Observatoire de l'inclusion bancaire a confirmé que cet engagement, mis en œuvre en 2019, était bien tenu par la profession bancaire.

Par leurs initiatives et des dispositifs variés, les banques œuvrent au-delà encore pour la prévention et l'accompagnement des situations de fragilité financière. Elles se mobilisent dans le cadre de partenariats avec les travailleurs sociaux afin de mieux accompagner ces populations, lorsqu'elles le souhaitent, sur le terrain.

Les **Caisses régionales de Crédit Agricole** ont mis en place, depuis 20 ans, plus de 80 **Points Passerelle** : ce dispositif gratuit accompagne les clients en difficulté à la suite d'un ou plusieurs aléas de la vie. La démarche va au-delà du seul traitement bancaire et vise, par une approche « 360 » de la situation de la personne et de sa famille, à améliorer sa situation budgétaire mais aussi sa situation personnelle, sociale et économique. 124 conseillers et 840 bénévoles se mobilisent au quotidien pour trouver des solutions durables avec l'appui de leurs partenaires, acteurs des territoires.

**La Banque Postale** accueille 1,6 million de clients reconnus comme financièrement fragiles. Afin d'apporter une réponse globale et adaptée à tous ses clients, et de prévenir les difficultés, La Banque Postale a créé, en 2013, une plateforme d'accompagnement bancaire et budgétaire gratuite (L'Appui) qui permet notamment d'offrir à tout client en situation de fragilité financière un accompagnement, une mise en relation avec des partenaires, associations ou services sociaux, et l'accès à des offres solidaires. Depuis 2013, L'Appui a aidé près de 170 000 clients.

Le **Crédit Mutuel Océan** a construit des partenariats avec des structures d'aide aux personnes en difficulté comme SOS Famille Emmaüs Vendée. Cette dernière accompagne les demandeurs dans la gestion de leur budget et la préparation au remboursement du crédit. Ce dispositif permet d'accorder des prêts à des particuliers exclus du crédit bancaire classique.

En 2014, le **Crédit Mutuel de Normandie** a signé une convention avec la Mission Locale de l'agglomération du Havre. Pour lutter contre les exclusions et les inégalités, de nombreuses actions sont menées : formations auprès des travailleurs sociaux, interventions de la banque lors d'ateliers Budget, préparation de jeunes à l'entretien d'embauche, ou encore échanges croisés entre la banque et l'institution d'insertion.

En matière de solidarité, **Crédit Mutuel Arkéa** a supprimé en 2019, les frais d'intervention pour sa clientèle fragile. Un effort important de redistribution de valeur a aussi été consenti en faveur de cette clientèle pour un montant annualisé de 8,8 M€.

De manière globale, le **Crédit Mutuel** a signé plus de 200 conventions régionales avec des réseaux associatifs d'aide à l'insertion sociale dont les CCAS, le Secours Catholique, les UDAF, le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur, les Conseils départementaux. Par ailleurs, des commissions de solidarité sont mises en place par les conseils d'administration des caisses locales de Crédit Mutuel afin d'accompagner des sociétaires clients en difficulté.

Au sein de **LCL**, la détection des situations susceptibles de traduire une fragilité financière peut donner lieu à l'offre LCL Initial, qui donne accès à un ensemble de services bancaires à un moindre coût. La cellule nationale « LCL Parenthèse - Conseil et accompagnement client » peut aussi accompagner des situations complexes ou nécessitant des échanges avec des associations de lutte contre le surendettement comme les « Points Conseils Budget ».

**BNP Paribas** dispose de 9 Centres spécialisés en solutions budgétaires, en Île-de-France et en région. 300 conseillers spécialisés accompagnent les clients en fragilité financière dans la gestion de leur budget et des services bancaires. Ces centres orientent vers leur partenaire associatif Crésus les ménages nécessitant une prise en charge spécifique.

### Vers des Points conseil budget dans toute la France

Les Points conseil budget (PCB) sont des structures d'accueil destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Ils répondent à un besoin social, notamment pour les personnes en situation de rupture (familiale, décès du conjoint, retraite, etc.) et permettent de repérer des personnes en difficulté non connues des services sociaux.

Les banques ont participé à l'expérimentation des PCB lancée en 2016 dans quatre régions (Hauts-de-France, Île-de-France, Grand Est et Occitanie), notamment les Points Passerelle du **Crédit Agricole** ou l'association Finances & Pédagogie créée par les **Caisses d'Épargne**.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, 150 PCB



## Antoine Sire

Directeur de l'engagement d'entreprise de BNP Paribas

# ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS UNE RELANCE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

**Une banque est par nature attachée à un territoire. Cet ancrage est d'autant plus important en temps de crise.** Depuis le début de la pandémie, les collaborateurs de **BNP Paribas** se sont mobilisés dans toutes les régions pour fournir les services essentiels à nos clients, à l'économie et à la société. La banque s'est aussi mobilisée sur le plan sanitaire avec notamment un soutien financier accordé à 12 hôpitaux de régions, et sur le plan social en aidant des associations et entreprises solidaires.

Après la phase d'urgence, il s'agit désormais d'encourager une relance économique qui doit être écologique, sociale et collective. Notre présence locale et la proximité, à laquelle les Français restent très attachés, seront des atouts : 80% des pouvoirs de décision chez **BNP Paribas** sont aujourd'hui à la main de nos directeurs de territoire.

Les entreprises jouent un rôle clé dans la dynamisation de nos territoires et nous accompagnons déjà 30% des PME et 60% des ETI françaises. Nous serons à leurs côtés pendant la relance, en continuant à soutenir localement les entrepreneurs, l'innovation et l'économie solidaire : plus de 3 000 start-up ont été incubées dans l'un de nos 63 pôles WAI « We Are Innovation », 150 chargés d'affaires travaillent auprès des entrepreneurs sociaux sous le label « Act for Impact » et le programme #ConnectHers accélère l'entrepreneuriat féminin, formidable vivier de croissance et de progrès.

Nous souhaitons apporter des solutions utiles, responsables et accessibles à tous : notre offre Nickel, proposée dans près de 6 000 bureaux de tabac, bénéficie à plus

de 1,5 million de clients parmi lesquels des populations fragiles ou des jeunes à qui cette offre apporte une solution inédite d'inclusion financière.

**BNP Paribas** combine son activité de banque, d'employeur et ses partenariats avec différents acteurs de la société civile. Nous sommes le 2ème employeur privé de la ville de Marseille, nous avons implanté à Rouen notre activité d'assurance IARD et nous installons notre centre de services à Mérignac.

L'amélioration de l'environnement urbain, social et culturel des territoires est l'une des priorités de notre engagement d'entreprise. À travers notre Projet Banlieues lancé en 2005, ce sont 750 associations qui ont été soutenues pour contribuer au développement de quartiers dits « politique de la ville ». Au fil des ans, nous avons noué une relation particulière avec la Seine-Saint-Denis où nous sommes le premier employeur privé et le principal partenaire des initiatives en faveur du développement économique et de l'inclusion sociale des jeunes. Nous avons également, depuis la pandémie, apporté un soutien particulier aux services de santé et aux services sociaux de ce territoire.

Notre objectif est d'être l'allié et l'animateur de toutes les forces qui contribuent à dynamiser un territoire et à en renforcer l'attractivité. À ce titre, je me réjouis de voir des « Communautés de l'Engagement » se créer dans nos régions : elles mobilisent des collaborateurs pour combiner notre activité de banque avec un soutien aux nouveaux acteurs du dynamisme local qui sont clés pour réussir, ensemble, une relance responsable.

ont été labellisés en 2019 dans 8 grandes régions et La Réunion. Le gouvernement a annoncé la labellisation de 400 PCB d'ici fin 2020. L'État soutient financièrement chaque structure labellisée à hauteur de 15 000 € par an.

### Pour l'inclusion numérique de tous

Les banques accompagnent leurs clients dans leur transition numérique et l'utilisation des services digitaux.

Ainsi, pour démocratiser le digital, le **Groupe Crédit du Nord** a lancé depuis 2018 des espaces apprenants éphémères dans toute la France : Paris, Lille, Marseille, Clermont-Ferrand, Nice, Grenoble... 60 ateliers et conférences ouverts à tous sont proposés en partenariat avec LeChaudron.io.

En 2018, plusieurs banques dont **BNP Paribas** ont signé la charte d'inclusion numérique. Afin de travailler en direct avec les associations locales au plus près des territoires, BNP Paribas a aussi créé trois hubs à Bordeaux, Nantes et en Seine-Saint-Denis. La banque est la première à s'être associée à l'initiative France Num pour la transformation digitale des TPE.

Pour renforcer l'accompagnement des professionnels (PME, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales) dans la

transformation digitale de leur activité, **Banque Populaire** a publié en 2018 un guide pédagogique sur la digitalisation de la relation client.

**La Banque Postale** a mis en place un plan d'inclusion bancaire par le numérique. En fonction du degré d'exclusion numérique, les clients des bureaux de poste peuvent bénéficier d'un dispositif d'accompagnement adapté à leurs besoins : simple « coup de pouce » ou formation.

### Favoriser l'insertion des jeunes

Signataire du **PAQTE 2021** souhaité par le Président de la République, **BNP Paribas** s'est notamment engagée à offrir au moins 1 500 stages de 3<sup>ème</sup> par an à des collégiens en Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) sur les 15 000 attendus du secteur privé.

Le **Groupe BPCE** participe aussi au programme PAQTE (accueil de stagiaires de 3<sup>ème</sup>, alternants, jeunes handicapés...) et soutient l'association **Nos Quartiers ont des Talents (NQT)** dont il est membre du conseil d'administration, aux côtés de **BNP Paribas, Crédit Agricole** et **Société Générale**. Depuis 2012, près de 1 500 jeunes diplômés ont été accompagnés par plus de 400 parrains et marraines du Groupe BPCE. À fin 2018, 6,2% des alternants présents dans le groupe étaient issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) alors que l'objectif du gouvernement est de 5%.

Les caisses régionales de **Crédit Agricole**, engagées de longue date en faveur de l'inclusion des jeunes, participent au programme national « stages de 3<sup>ème</sup> » qui vise à lutter contre les inégalités sociales en proposant des stages aux collégiens des REP+.

Pour les jeunes de quartiers prioritaires, **Société Générale** s'est engagée à proposer des stages de 3<sup>ème</sup> en partenariat avec la plateforme Jeune&Stage créée par MyFuture.

Recrutant de longue date via l'alternance, **BNP Paribas** a souhaité optimiser son impact en organisant dans ses territoires des événements « Altermotive » construits en trois étapes :

- les associations partenaires 100 000 entrepreneurs et Simplon identifient dans leur réseau de CFA et d'établissements en REP+ des jeunes en recherche d'alternance ;

## « TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE »

Plusieurs fondations du **Crédit Agricole** et du **Crédit Coopératif (Groupe BPCE)** soutiennent le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Cette association vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires et sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles répondant aux besoins des divers acteurs du territoire.

À la suite des 10 territoires habilités en 2016 pour se lancer dans l'expérimentation (ruraux ou urbains, ils comptent entre 5 000 et 10 000 habitants), de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour mettre en œuvre la démarche.

- BNP Paribas identifie auprès de ses clients entreprises des besoins de recrutement d'alternants à pourvoir ;
- l'événement de connexion « Altermotive », organisé par BNP Paribas, permet aux entreprises et alternants de se rencontrer.

**LCL** a créé avec l'APELS (Agence pour l'Éducation par le Sport) un programme d'insertion professionnelle dans la banque à destination de jeunes sportifs pas ou peu diplômés. Le programme s'appuie sur le réseau des associations sportives labellisées par l'APELS : 45 d'entre elles ont déjà participé à la détection des futurs conseillers bancaires, dans les régions de l'Île-de-France, de Lyon, Nice, Marseille, Avignon, Bordeaux et la métropole lilloise.

Lancé en 2006, le programme « **Projet Banlieues** » en faveur de l'égalité des chances et des populations résidant dans les QPV, est copiloté par la **Fondation BNP Paribas** et les responsables des territoires du réseau d'agences en France afin d'apporter un soutien humain, matériel et financier aux associations qui agissent :

- en faveur de la prévention du décrochage scolaire et de l'accès aux études supérieures (AFEV, Proximité, Institut Télémaque, Article1) ;
- en faveur de l'accès à l'emploi via le salariat ou l'entrepreneuriat (NQT, Adie, Les Déterminés, Time2Start) ;
- pour la création de lien social dans les quartiers prioritaires (750 associations soutenues).

En 2019, le programme « Projet Banlieues » a élargi son périmètre géographique portant à 73 le nombre de territoires engagés et à 80% sa couverture des QPV. Par ailleurs, le programme « Odyssée Jeunes » a été imaginé en partenariat avec le conseil départemental et le rectorat de la Seine-Saint-Denis. En 10 ans, il a bénéficié à près de 50 000 collégiens ayant participé à 1 200 voyages scolaires financés.

### ... et revitaliser les quartiers prioritaires

Le **Groupe BPCE** a adhéré à la Charte Entreprises et Quartiers dès son lancement en 2013 par le Ministère de la Ville. Il a signé une convention cadre dans laquelle se sont inscrites neuf **Banques Populaires** et **Caisses d'Épargne**, soit par la signature d'une convention régionale soit par des actions spécifiques. Par cette Charte, les entreprises s'engagent à agir pour

## UNE BAISSÉ HISTORIQUE DU SURENDETTEMENT

Le surendettement est avant tout une question de fragilité économique et sociale. Le prévenir est un objectif partagé des banques aux côtés des citoyens les plus fragilisés par la vie. Et ces efforts ne sont pas vains puisque depuis plusieurs années le nombre de dossiers déposés en commissions départementales de surendettement diminue de manière forte et régulière. La Banque de France a en effet constaté un nouveau recul en 2019 pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive : avec 81 000 nouvelles situations de surendettement, le nombre de dépôts de dossiers a diminué de 12% sur un an et de 38% par rapport à 2014.

**2015 : 217 302** situations soumises aux secrétariats des commissions de surendettement.



**2019 : 143 080** situations soumises aux secrétariats des commissions de surendettement.



Moins de 300    Entre 300 et 350    Plus de 350

Source : Banque de France, Enquête typologique sur le surendettement des ménages.

le développement économique, social et culturel des QPV, au travers de différents leviers : insertion sociale et professionnelle, services à la population, soutien à l'entrepreneuriat...

Afin de contribuer à la revitalisation des quartiers prioritaires en commerces de proximité, **BNP Paribas** s'est associée au dispositif « Monte ta franchise » déployé par Impact Partenaires. Le fonds Impact Création auquel BNP Paribas participe a pour objectif d'ici 2020 de favoriser l'implantation de près de 300 commerces franchisés dans les QPV, via un financement, un accompagnement du réseau de près de 50 franchises partenaires et une formation gratuite.

**La Banque Postale**, avec le réseau de La Poste, est présent dans les QPV avec ses bureaux de poste dits « à priorité sociétale ». Ces bureaux permettent, par des conditions de travail aménagées, d'apporter à chaque client un service de qualité, adapté à ses besoins.

## L'ÉDUCATION FINANCIÈRE POUR PRÉVENIR LES DIFFICULTÉS

**L'éducation budgétaire et financière occupe une place importante dans la mobilisation des banques en faveur de l'insertion de tous et la prévention des difficultés financières.**

Autonomie donnée aux individus pour prendre des décisions financières, équilibre financier personnel et, par extension, stabilité économique d'une société, d'un pays... elle répond en effet à de nombreux enjeux.

La **Fédération bancaire française (FBF)** développe depuis plus de 15 ans, via son programme pédagogique « Les clés de la banque », des outils pour comprendre la banque au quotidien. Ce programme contribue activement à la mise en œuvre opérationnelle de la **Stratégie nationale d'éducation financière**, pilotée par la Banque de France.

En région, **la FBF** organise, dans le cadre des partenariats noués par ses **103 Comités territoriaux**, des sessions de sensibilisation à l'éducation budgétaire à l'attention des travailleurs

sociaux et des associations. Partout en France, les Comités entretiennent ainsi des liens et mènent de multiples actions avec des Centres communaux d'action sociale (CCAS), des Centres techniques régionaux de la consommation (CTRRC) ou encore avec les Écoles de la Deuxième Chance (E2C).

Les banques ou leurs dispositifs dédiés (**BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Fondation Société Générale, La Banque Postale, Fondation HSBC...**) interviennent également auprès d'associations qui œuvrent sur le terrain.

L'association **Finances & Pédagogie**, soutenue par les **Caisses d'Épargne**, développe des programmes d'éducation financière auprès de jeunes scolarisés, dans les CFA et auprès de publics fragiles. Son objectif est de favoriser la maîtrise des questions d'argent dans la vie personnelle et professionnelle, et de participer ainsi à la pleine citoyenneté économique de chacun. Ces actions sont destinées à tout public, en lien avec des partenaires de l'économie sociale, de l'éducation et d'entreprises publiques et privées. Avec ses 14 antennes régionales et ses 6000 partenaires en région, Finances & Pédagogie a réalisé 3081 interventions en 2019 auprès de 50467 stagiaires.

### « Un banquier(e) dans ma classe » dans 85 départements

Avec l'opération « **J'invite 1 banquier(e) dans ma classe** » de la FBF, près de 20000 élèves dans 800 classes partout en France ont été sensibilisés à la gestion d'un budget et à l'utilisation des moyens de paiement en 2019. À travers des situations du quotidien, l'activité permet aux enseignants d'aborder les notions du programme du cycle 3, lecture, mathéma-



Près de **50 000**

**élèves sensibilisés par l'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe »**

Source : FBF - 2015 à 2020

tiques, éducation morale et civique... Au total, **près de 50 000 élèves ont participé à l'opération depuis 2015**. Les banquiers invités sont intervenus au nom de la profession bancaire au sein des écoles de 85 départements.

Cette opération d'éducation financière est la seule en France à bénéficier d'une mesure d'impact : selon l'enquête conduite par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) l'opération a une influence positive sur la connaissance budgétaire des élèves et ce, quel que soit leur niveau en mathématiques !

L'opération « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » est véritablement inscrite dans le paysage de l'éducation financière en France : déjà intégrée au bilan national 2019 du Comité stratégique d'éducation financière de la Banque de France, elle est labellisée EDUCFI en octobre 2020. **Le Ministre de l'Éducation nationale a accordé son Haut Patronage à l'opération début 2020**, signe d'une véritable reconnaissance de sa pertinence.

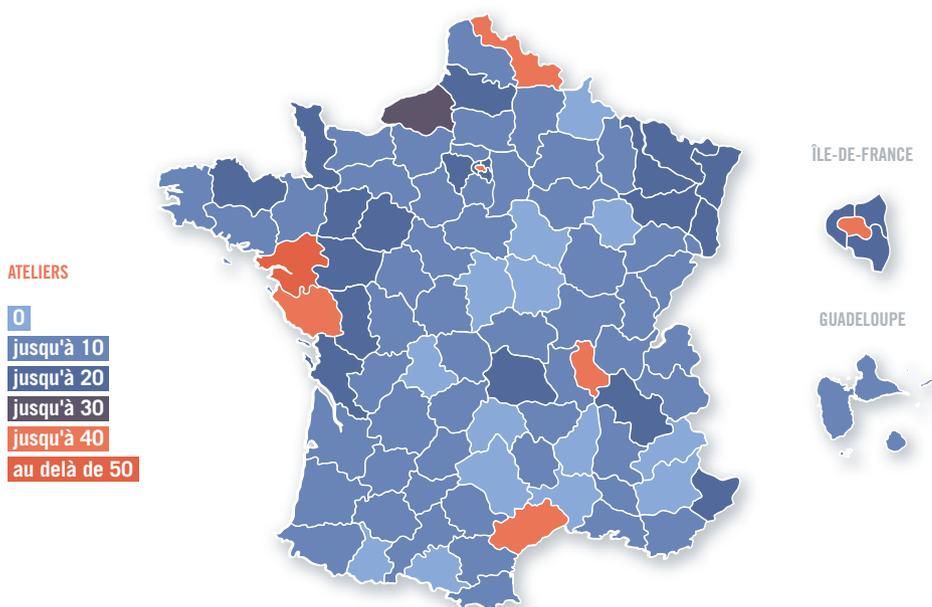
## UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL FORT

**Aide aux personnes en situation de handicap, lutte contre l'illettrisme, accompagnement des enfants malades mais aussi manifestations culturelles et sportives, la vie des territoires dépend beaucoup des nombreuses associations actives partout en France.** L'engagement sociétal des banques s'illustre par le soutien à ces associations et à de nombreux projets d'intérêt général. Elles contribuent ainsi à la création de lien social dans les territoires.

### Des projets d'intérêt général

En 2019, les contributions au mécénat des **Banques Populaires** et des **Caisse d'Épargne** sont de 46,3 M€ (versus 42,8 M€ en 2018) au profit de structures d'intérêt général dans les territoires :

- 14,7 M€ pour les **Banques Populaires** à travers le mécénat des Banques Populaires sur leur territoire, la Fondation d'entreprise Banque Populaire et le Fonds de dotation de la Fédération Nationale des Banques Populaires ;



**Près de 800 ateliers « J'invite 1 banquier(e) dans ma classe » en 2019**

Source : FBF

- 31,6 M€ pour les **Caisses d'Épargne** à travers le mécénat des Caisses d'Épargne sur leur territoire, le fonds de dotation du réseau Caisse d'Épargne et la Fondation Belem.

Les caisses régionales du **Crédit Agricole** soutiennent chaque année plus de 17 000 projets et actions en faveur du développement de leur territoire, pour plus de 30 M€. À titre d'exemple, la Fondation d'entreprise du **Crédit Agricole Nord de France** soutient des projets sur l'ensemble de son territoire, urbain comme rural, qui répondent à des besoins peu ou non satisfaits. En 2018, elle a engagé plus de 500 K€ pour soutenir 25 projets. Sur 3 ans, plus de 75 projets d'associations, de collectivités locales, d'institutions médicales ou de nouveaux acteurs de l'ESS ont été accompagnés.

Depuis 1979, à travers ses deux Fondations, le **Crédit Agricole** a soutenu 1 700 projets et investi près de 50 M€. Les Fondations **CA Pays de France**, **CA Solidarité et Développement** et **LCL** interviennent respectivement dans des domaines culturels, de solidarité et de recherche médicale. Depuis 2014, la **Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement** agit pour l'autonomie socio-économique des personnes en France tout au long de leur vie.

Partenaire bancaire des plus grandes fondations et associations caritatives, **La Banque Postale** se tient au plus près des dispositifs d'entraide et de solidarité au service de l'intérêt général, pour les aider à remplir pleinement leurs missions.

### Des produits et services dédiés aux associations

Le **Crédit Mutuel Océan** et le **Crédit Mutuel Maine-Anjou Basse Normandie** sont associés à HelloAsso pour accompagner toutes les associations dans leurs projets et leurs actions. Cette solution gratuite met à disposition des outils pour trouver des fonds et gérer facilement via internet les adhésions, la billetterie d'un événement ou encore la vente de biens ou de services. Ces groupes proposent aussi des avantages exclusifs aux associations inscrites sur helloasso.com : jeux concours pour gagner des financements complémentaires, impression de flyers gratuits, accès à des guides et mo-

dèles de documents spécifiques, ou possibilité de parrainages solidaires.

Le réseau des **Caisses d'Épargne** a lancé début 2015 [www.espacedons.com](http://www.espacedons.com), une plateforme de dons en ligne s'adressant aux associations, fondations et fonds de dotation. Au-delà du crowdfunding, certains projets, correspondant aux priorités d'engagement des Caisses d'Épargne sur chaque territoire, peuvent bénéficier d'un abondement dans le cadre de leur mécénat d'entreprise. Avec E-cotiz, **Caisse d'Épargne** et **Banque Populaire** proposent une solution 100% digitale de gestion des cotisations des associations et clubs sportifs.

La carte bancaire sociétaire du **Crédit Agricole** permet de contribuer au développement de l'économie locale. À chaque opération, la Caisse régionale du détenteur de la carte abonde un fonds mutualiste qui aide à la réalisation des projets associatifs.

Fidèle à sa politique de mécénat, constante depuis plus de 30 ans autour de la culture, du sport et du sociétal, le **Groupe Crédit du Nord** a lancé en 2018 le produit financier caritatif « Onyx Partage » qui bénéficie à deux associations : es fonds collectés (70K€) bénéficient à part égale à deux associations (Imagine for Margo et Les Compagnons du Devoir et du Tour de France) contribuant au financement de leurs projets sociétaux concrets.

### Des actions de mécénat culturel et sportif

La lutte contre l'illettrisme constitue un axe fort de la **Fondation du Crédit Mutuel**. Dans ce cadre, le **Crédit Mutuel Méditerranéen** a organisé en 2019 la 10<sup>ème</sup> édition du Forum annuel contre l'illettrisme. Ce forum récompense des associations méritantes œuvrant dans les territoires, lors d'une manifestation parrainée par une personnalité de renom (Boris Cyrulnik en 2018 ; Didier Van Cauwelaert en 2019).

Le **Crédit Mutuel Océan** est un partenaire historique du secteur avec plus de 6 000 partenaires associatifs sur son territoire et 14 000 associations clientes. Il soutient de belles réussites comme le Puy du Fou en Vendée ou les Francfolies à La Rochelle...



Le **Crédit Mutuel Nord Europe** a participé à plus de 596 événements et partenariats locaux en 2019. Parmi les plus importants, le Main Square Festival d'Arras ou le Cabaret Vert à Charleville Mézières, festivals qui attirent chacun plus de 100 000 personnes.

La **Société Marseillaise de Crédit** soutient le festival de piano de la Roque d'Anthéron depuis plus de 30 ans. La **Banque Rhône-Alpes** est quant à elle le principal mécène du Théâtre des Célestins à Lyon.

En matière de mécénat musical, un grand nombre d'entités s'investissent aussi comme **Société Générale**, **Amundi** et **CACIB** avec des programmes spécifiques. Avec une dotation de 4,5 M€ pour 2020, la **Fondation Société Générale pour la solidarité** soutient une centaine de

projets par an. Depuis sa création en 2006, la Fondation intervient en faveur de l'insertion professionnelle et de l'insertion par l'éducation, notamment par le sport et la pratique culturelle. « Banque officielle » du rugby depuis 1987, **Société Générale** s'applique à développer la pratique de ce sport au niveau professionnel et amateur, en France comme à l'étranger.

Depuis 2014, près de 200 000 élèves ont pu visiter, à un tarif réduit, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille (Mucem), dans le cadre de sorties scolaires grâce au soutien de la **Caisse d'Épargne CEPAC**, mécène fondateur du musée. Depuis 2019, le mécénat porte aussi sur le soutien d'une grande exposition par an.

Avec trois de ses partenaires, le **Crédit du Nord**

a mis en place un parcours culturel en faveur des jeunes d'Unis Cité, association pionnière du service civique en France. Ainsi, dix jeunes ont pu assister à une représentation à l'Odéon-Théâtre de l'Europe, dix autres à l'Opéra Comique, et dix encore ont visité la galerie des impressionnistes au musée d'Orsay.

**Les banques mènent de nombreuses actions pour la préservation du patrimoine local.** Ainsi par exemple, au sein du **Groupe Crédit du Nord**, la **Banque Courtois** soutient l'Association du Club des Entreprises Mécènes du Canal du Midi qui agit pour replanter des essences d'arbres le long du Canal du Midi (42 000 platanes au bord du canal étant menacés par la maladie du chancre coloré). La **Banque Nuger** a apporté un soutien financier à la candidature de la Chaîne des Puy-Faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco.

Depuis 1979, la **Fondation Crédit Agricole Pays de France** œuvre en faveur du patrimoine culturel de toutes les régions. Elle accompagne au quotidien des collectivités locales, des associations, des structures d'intérêt général et tous ceux qui, comme elle, pensent que préserver, restaurer et mettre en valeur un lieu du patrimoine culturel, contribue à la vitalité du tissu économique et social local.

La **Caisse d'Épargne Île-de-France** est un mécène fidèle du Centre des monuments nationaux qui gère, préserve et valorise une centaine de monuments partout en France.

### Un soutien aux malades et aux personnes handicapées

Dans le domaine médical, le **Crédit du Nord** apporte son soutien à l'association Imagine for Margo qui lutte contre les cancers des enfants. Les collaborateurs du groupe s'impliquent chaque année dans cette cause en participant à la course solidaire « Enfants sans cancer ». Depuis 2015, le Crédit du Nord a aussi mis en place un mécénat croisé entre cette association et le Musée d'Orsay : chaque année, le musée organise 4 visites d'enfants atteints de cancer et 20 ateliers d'arts plastiques au sein du département de cancérologie de l'enfant et de l'adolescent de Gustave Roussy.

## DU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Les banques favorisent l'engagement de leurs collaborateurs dans des actions de mécénat de compétences, en particulier au sein de leurs associations partenaires.

Créée en 2012, l'association « L'Envol, le campus de La Banque Postale » vise à favoriser le parcours scolaire de jeunes élèves talentueux, issus de milieux modestes et de toute la France (territoires ruraux et urbains), DOM inclus. Depuis sa création, L'Envol a accompagné 700 élèves et 900 collaborateurs de **La Banque Postale** et du **Groupe La Poste** se sont engagés bénévolement au sein de la communauté des parrains.

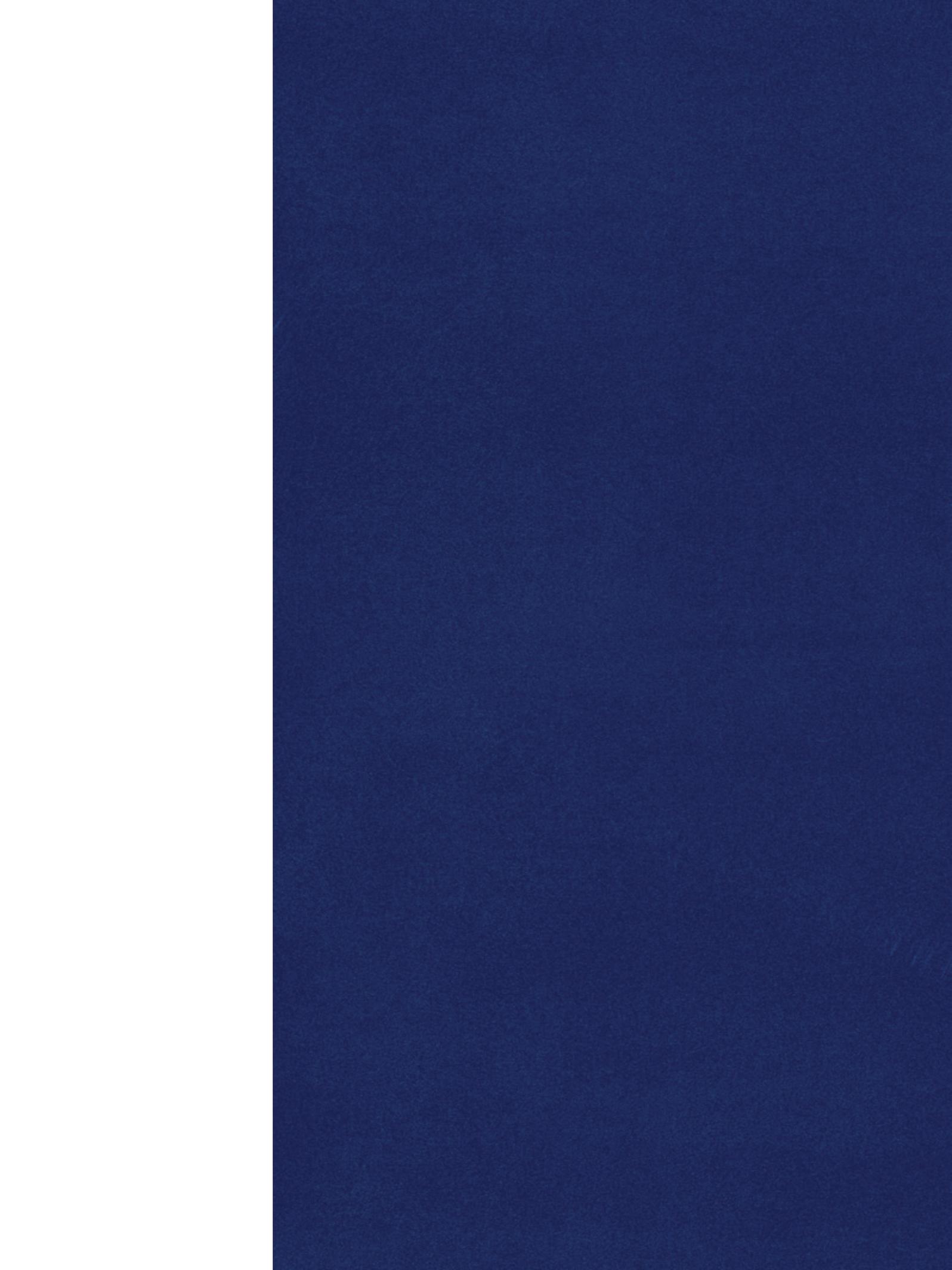
**BNP Paribas** s'est engagé à offrir 1 million d'heures de mécénat de compétences aux associations et entrepreneurs à impact à travers des actions ponctuelles, des journées solidaires, du parrainage, du pro bono et du mécénat de compétences de fin de carrière. Les 200 000 collaborateurs du Groupe sont invités à s'engager pour l'égalité des chances, l'environnement, l'entrepreneuriat à impact ou les communautés locales où la banque est implantée.

Le partenariat du **Crédit du Nord** avec l'association Unis Cité donne l'opportunité aux collaborateurs volontaires de consacrer une journée par an prise sur leur temps de travail pour du mécénat de compétences en faveur de l'insertion des jeunes. Depuis 2017, une centaine de collaborateurs parisiens a participé à des actions de coaching auprès des jeunes.

Chaque année, la **Fondation LCL** soutient des associations de proximité dans lesquelles sont engagés ses collaborateurs.

La **Fondation Banque Rhône-Alpes** agit pour le soulagement de la douleur chez l'enfant malade.

Partenaire de la Fédération Française Handisport depuis 2003, **Société Générale** œuvre pour le développement de la pratique du handisport partout en France au travers de partenariats régionaux, et accompagne la réalisation de projets à destination des jeunes handisportifs.



Document conçu et réalisé  
par la direction  
Stratégie, Communication, Adhérents  
de la Fédération bancaire française

18, rue La Fayette  
75440 Paris CEDEX 09  
T. 01 48 00 52 52

**fbf.fr**  
**lesclesdelabanque.com**

**@FBFFrance**  
**@clesdelabanque**



Achévé de rédiger en octobre 2020  
Achévé d'imprimer en novembre 2020

Directrice de la publication :  
Maya Atig

Directrice déléguée de la publication :  
Anne-Catherine Sename

Rédactrice en chef :  
Aude de Montbron

Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2020  
ISSN en cours d'attribution

Conception graphique et fabrication :  
Allégories Créations

 **IMPRIM'VERT** Imprimeur certifié Imprim'Vert

